

Les textes officiels pour l'École Primaire
www.formapex.com

PROGRAMME DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

1995



Arrêté du 22-2-1995**JO du 2-3-1995**

NOR : MENE9402285A

RLR : 514-3

MEN-DE

Vu L n° 75-620 du 11-7-1975 mod ; L n° 89-486 du 10-7-1989 mod ;

D n° 74-763 du 03-9-1974 mod ; D n° 90-788 du 6-9-1990 mod ;

Avis du CSE du 8-12-1994

Horaires

Écoles maternelles et élémentaires

Article 1 - La durée hebdomadaire moyenne de la scolarité des élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire est fixée à vingt-six heures. Les modifications d'horaires liées à l'aménagement de la semaine scolaire ne peuvent avoir pour effet de modifier ni l'équilibre entre les champs disciplinaires, excepté dans les conditions particulières définies à l'article 3, ni la durée totale annuelle des horaires d'enseignement.

Article 2 - Sous réserve des dispositions prévues aux articles 3, 4 et 5, les horaires d'enseignement à l'école élémentaire sont répartis par champs disciplinaires comme suit :

Horaires de l'école élémentaire

Cycle 2

Champs disciplinaires	Semaine de 26 h
Français	9 h *
Mathématiques	5 h
Découverte du monde Éducation civique	4 h
Éducation artistique EPS	6 h
Études dirigées	2 h

* Une heure de langues vivantes peut être prise sur cet horaire au cours de la dernière année du cycle.

Cycle 3

Champs disciplinaires	Semaine de 26 h
Français et Langues vivantes *	9 h
Mathématiques	5 h 30
Histoire-Géographie Éducation civique Sciences et technologie	4 h
Éducation artistique EPS	6 h
Études dirigées	2 h

* L'enseignement des langues vivantes peut être assuré dans ce cadre, dans la limite d'une heure trente.

Article 3 - La répartition des horaires par champs disciplinaires sur plusieurs semaines et selon des rythmes différents est possible, sous réserve qu'on puisse s'assurer périodiquement que l'horaire global par champ disciplinaire est respecté.

Article 4 - L'horaire moyen consacré aux récréations est de 15 minutes par demi-journée. Cet horaire doit s'imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des disciplines.

Article 5 - L'enseignement de la langue et de la culture d'origine, quand il est prévu par des accords internationaux, ou celui de la langue et de la culture régionales, est dispensé dans le cadre de l'horaire, dont l'aménagement est décidé par l'inspecteur d'académie, après consultation du conseil d'école.

Article 6 - L'arrêté du 1er août 1990 est abrogé.

Article 7 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 22 février 1995
Le ministre de l'éducation nationale
François BAYROU

Arrêté du 22-2-1995

NOR : MENE9402286A

RLR : 514-4

MEN-DEC1

Vu L n° 75-620 du 11-7-1975 mod ; L n° 84-610 du 16-7-1984 ;
L. n° 88-20 du 6-1-1988 ; L n° 89-486 du 10-7-1989 mod. ;
D. n° 90-788 du 6-9-1990 mod. par D. n° 91-383 du 22-4-1991 ;
A. du 15-5-1985 ; Avis du CSE du 8-12-1994

**PROGRAMMES POUR CHAQUE CYCLE
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Article 1 - Les programmes de l'école maternelle et de l'école élémentaire sont fixés conformément aux dispositions annexées au présent arrêté.

Article 2 - L'arrêté du 15 mai 1985 est abrogé.

Article 3 - Le présent arrêté prend effet selon le calendrier suivant :

- rentrée scolaire 1995 : école maternelle, première année de l'école élémentaire, première année du cycle des approfondissements
- rentrée scolaire 1996 : dernière année du cycle des apprentissages fondamentaux, deuxième année du cycle des approfondissements
- rentrée scolaire 1997 : troisième année du cycle des approfondissements.

Article 4 - Le directeur des écoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 1995
Le ministre de l'éducation nationale
François BAYROU

ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle occupe une place particulière dans l'ensemble du dispositif d'accueil de la petite enfance. C'est une école. Complémentaire de l'éducation familiale et préparatoire à la scolarité élémentaire, elle est le lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels qui permettent aux enfants de "devenir grands".

Les enseignants sont responsables de l'observation des enfants, de l'organisation et de la conduite des activités. Tout ce qui permet la construction, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet pédagogique relève de la responsabilité du directeur et de l'équipe pédagogique. Des agents territoriaux spécialisés de l'école maternelle (ATSEM) les assistent dans les tâches de la vie quotidienne.

Une école à l'ouverture maîtrisée

Si les ruptures ont leur intérêt et peuvent être bénéfiques, le jeune enfant a besoin de cohérence. Il est indispensable que l'école maternelle soit ouverte aux familles et entretienne avec elles des relations de confiance. Il importe également qu'elle puisse travailler avec les autres institutions qui ont joué et jouent encore un rôle dans la vie des enfants (crèche, garderie...).

Cette ouverture de l'école maternelle aux relations avec ses partenaires revêt une importance particulière dans les zones défavorisées. Pourtant, là comme partout ailleurs, si l'enseignant joue un rôle de médiation, il demeure toujours un professionnel de l'enseignement.

Milieu ouvert, l'école maternelle doit aussi être un milieu protégé, où les enfants construisent des relations de qualité avec d'autres enfants et avec des adultes. Parce qu'ils s'y sentent reconnus, parce qu'ils ont conscience qu'ils «deviennent grands» et qu'ils apprennent, les enfants prennent confiance en eux et éprouvent du plaisir à venir à l'école.

L'école maternelle constitue un point d'observation et un terrain d'action privilégiés pour tous les personnels chargés de la prévention et du dépistage des difficultés potentielles, que ce soit dans le domaine social ou dans celui de la santé (service de santé scolaire, protection maternelle et infantile, aide sociale...).

Les enseignants ont appris à apprécier la réalité des difficultés des enfants. Ils sont sensibles aux variations de leur développement où alternent avancées, régressions, stagnations. C'est pourquoi, en liaison avec leurs collègues des réseaux d'aides spécialisées, ils jouent un rôle premier dans la détection précoce des déficiences et dans la prévention des handicaps.

Un lieu d'expériences riches et diverses

Pour les plus jeunes, l'école maternelle est souvent la première occasion d'insertion dans la société. Ils sont confrontés à un groupe déjà important, à des situations nouvelles et diverses. Ils rencontrent des enfants du même âge ou d'âge différent.

L'école maternelle est le lieu privilégié où l'enfant bâtit les fondements de ses futurs apprentissages. La variété et la richesse de ses expériences lui permettent de construire son savoir et de se préparer, par des apprentissages structurés, aux apprentissages plus systématiques de l'école élémentaire. Le langage s'acquiert de la même façon : c'est par la richesse de ses expériences que l'enfant apprend à mieux comprendre le langage qu'on lui adresse et à mieux parler. C'est pourquoi le rôle de l'école maternelle est capital, notamment dans les quartiers défavorisés.

Les activités proposées à l'enfant ont pour but de le conduire à exercer et à développer ses capacités motrices, affectives, relationnelles et intellectuelles. Il apprend à identifier des sensations et des émotions, à se mouvoir de façon de mieux en mieux adaptée dans un espace et un temps donnés, dans un environnement de plus en plus large.

Sans être exclusive, l'activité de jeu est fondamentale à cet égard. Tous les types de jeux n'ont cependant pas la même fonction et il incombe au maître de définir clairement la nature et la finalité de l'activité retenue.

L'enfant agit sur son propre corps, sur des objets, sur l'environnement proche. Il utilise des outils et combine des actions.

Il est conduit à s'exprimer par différents moyens de communication et, peu à peu, à adapter son langage à l'interlocuteur et à la situation pour se faire de mieux en mieux comprendre.

Il devient capable de réfléchir sur une situation, de raisonner, de décider, d'évoquer des choses et des êtres absents, d'exprimer des choix, des impressions. Il apprend à penser.

À tout niveau, les enfants doivent pouvoir observer, réfléchir, imaginer, exercer leur mémoire, élaborer un projet, tester leurs capacités, leurs connaissances et leurs actions.

À l'école maternelle, tout est donc organisé pour que l'enfant agisse et participe : l'espace, le temps et les situations d'apprentissage.

Une école centrée sur l'enfant

Un mode de vie

L'école maternelle offre à l'enfant un mode de vie qui répond à ses besoins physiologiques, affectifs et intellectuels et lui permet de trouver sa place dans des groupes divers. Ce mode de vie exige une organisation de l'environnement et une gestion du temps bien comprises.

La classe et l'école doivent être aménagées de façon à permettre les activités nombreuses et l'organisation en groupes diversifiés qu'implique la pédagogie à ce niveau. L'espace doit être conçu pour un enfant qui grandit et qui en prend conscience. Il convient donc de bien marquer des lieux aménagés différemment selon l'âge des enfants qui les fréquentent. La classe des petits, en particulier, devra tenir compte de leur besoin de se déplacer, de manipuler, de s'isoler ou de se reposer.

Au cours de l'année, on s'attachera à faire évoluer le cadre et la décoration de la classe en fonction des activités et des intérêts des enfants.

L'aménagement matériel, le choix des objets, outils, jeux, images, livres... qui construisent l'environnement de l'enfant doivent correspondre à sa taille et à sa vision des choses. La classe est un lieu qu'il doit pouvoir s'approprier et où il doit avoir plaisir à se trouver. Tous les éléments de cet environnement doivent être soigneusement choisis par les maîtres et répondre à des finalités claires, car l'abondance du matériel n'est pas en elle-même un gage de richesse pédagogique.

La gestion du temps est également une responsabilité importante du maître. Il propose aux enfants des activités dont la longueur varie selon leur capacité d'attention et la difficulté de la tâche. Elles ne sont ni trop courtes, afin de laisser aux enfants le temps d'explorer, d'essayer, de faire des erreurs, de réfléchir, ni trop longues, afin d'éviter que l'intérêt ne s'étiolle ou que l'enfant ne se fatigue. Leur succession ne doit pas être trop rapide, afin que soient préservés les temps nécessaires à l'approfondissement et aux réinvestissements.

Les récréations, les moments d'hygiène, les périodes d'accueil sont des temps éducatifs et utiles, mais il faut veiller à ce qu'ils occupent dans la journée leur juste place et n'empiètent pas sur des temps d'activité structurée où les enfants ont le sentiment de travailler et de progresser. Cette organisation du temps, toujours en cohérence avec les besoins des enfants et plus rigoureuse à mesure que l'enfant grandit, permet, durant l'année de grande section, de consacrer une partie plus importante de la journée à des activités structurées.

Des apprentissages structurés

L'école maternelle accueille l'enfant pendant des années au cours desquelles sa progression et son évolution sont particulièrement marquées. C'est en tenant compte de ses capacités et de ses intérêts que le maître l'aide à se construire et à grandir. Il a la tâche délicate de connaître et de respecter les rythmes de vie et d'apprentissage de l'enfant, ses goûts et ses besoins, mais il doit aussi l'aider à changer, à passer d'une expérience peu organisée à une activité construite.

Parce qu'il connaît bien l'enfant, l'enseignant sait quand lui proposer des activités qui lui permettront d'accomplir un effort à sa portée ; il lui procure la possibilité d'utiliser les savoirs acquis, il lui ouvre des perspectives et lui donne, à bon escient, des occasions de se dépasser. Il lui apprend à aller jusqu'au bout de sa tâche.

Les enseignants savent aussi combien sont fragiles et longues à se stabiliser les acquisitions faites à cet âge, c'est pourquoi une observation attentive leur permet de varier leurs démarches, de façon à répondre aux rythmes d'apprentissage des enfants, à leurs différences et à leurs besoins individuels.

Les maîtres veillent à organiser les activités, à préciser les objectifs et à nuancer leurs exigences en fonction de l'intérêt et des besoins des enfants. Selon les types d'activités, une répartition en ateliers diversifiés peut y aider.

Les maîtres s'assurent par une observation et une évaluation régulières que ces activités permettent bien aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires aux apprentissages ultérieurs. Il faut que, d'une année à l'autre, les enfants se rendent compte qu'ils ont franchi des étapes, abordé des activités et des domaines neufs. Leur curiosité, leur envie d'agir et de savoir s'en trouvent confortées, surtout s'ils sont associés à l'évaluation de chacun de leurs apprentissages.

Les activités conduites par le maître permettent que s'élaborent peu à peu des notions générales mais, à aucun moment, l'organisation des savoirs de l'école maternelle ne relève du découpage traditionnel des disciplines scolaires. Celui-ci n'émerge que plus tard.

Il appartient à l'équipe pédagogique de construire les activités de telle façon que chaque enfant, au cours de sa scolarité maternelle, soit confronté à chacun des contenus prévus ci-après. Cela implique de la rigueur et l'organisation d'une progression. L'improvisation n'a pas sa place. C'est pourquoi il est indispensable que dans les projets d'école et de cycle soit établie une organisation garantissant la cohérence et la progressivité nécessaires aux apprentissages. Le maître pourra ainsi élaborer des projets variés dont les objectifs s'affinent à mesure que les enfants grandissent.

La grande section, dernière classe de l'école maternelle, tient une place particulière en ce qu'elle voit l'aboutissement des premiers apprentissages, de plus en plus structurés mais non systématiques, sur lesquels vont s'articuler les apprentissages fondamentaux. Tout en gardant les modalités de travail de l'école maternelle, la grande section propose des activités qui prennent en compte les objectifs du cycle des apprentissages fondamentaux. Tous les élèves sont concernés par une telle mise en perspective, mais sans qu'il y ait systématisation des apprentissages. Tous n'ont pas la même maturité ni le même rythme d'acquisition : il ne faut ni mettre les enfants en difficulté par des apprentissages prématurés ni freiner leur désir d'apprendre, mais prendre en compte l'évolution de chacun pour exploiter pleinement ses possibilités.

Des contenus repérés

L'école maternelle structure ses enseignements en grands domaines d'activités. Chacun est essentiel au développement de l'enfant et doit donc trouver sa place dans une organisation du temps qui, pour n'être pas rigide, est néanmoins rigoureuse. Dans la mesure où toute séquence pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétation et d'action, elle relève toujours de plusieurs domaines d'activités, sinon de tous. Pour l'enseignant, ces divers domaines sont éclairés

par ses connaissances disciplinaires. En organisant les activités, il aura donc soin de définir des dominantes en fonction de l'objectif retenu.

À l'école maternelle, l'enfant doit d'abord apprendre à vivre dans un groupe d'adultes et d'enfants. Il se trouve ainsi en situation d'apprendre à communiquer et construit les premières bases d'une éducation civique à sa mesure. Il se développe également par l'action : il apprend à agir dans le monde physique et humain pour éprouver ses propres capacités tout en les enrichissant. Il apprend aussi à découvrir le monde qui l'entoure. Et parce que l'école maternelle est une école, elle offre à chaque enfant la possibilité d'aller au-delà de son expérience immédiate.

Le monde du langage, oral ou écrit, offre à l'enfant autant d'occasions d'enrichissement. En apprenant à parler, en construisant son langage, il s'approprie tout ce que le langage véhicule d'expériences, de connaissances, d'émotions. En se familiarisant avec le langage de l'écrit, il accède à tous les livres, ceux qu'on lui lit comme, plus tard, ceux qu'il lira. C'est le gage d'une bonne scolarité ultérieure.

L'école maternelle est enfin le lieu où l'enfant apprend à orienter ses actions et ses jeux vers le plaisir esthétique. En affinant ses capacités sensorielles, en mettant en œuvre ses capacités motrices pour transformer les objets qui l'entourent, en développant son imagination au-delà de la seule activité ludique, l'enfant découvre qu'imaginer, sentir, créer sont des moyens de donner un sens à ses actions et d'entrer dans le monde du sensible.

Des apprentissages premiers aux apprentissages fondamentaux

DOMAINES D'ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Vivre ensemble

Tous les enfants qui entrent à l'école maternelle n'ont pas l'expérience préalable de la collectivité. Ceux qui ont déjà connu la crèche, le jardin d'enfants ou la halte-garderie n'ont pas eu, pour autant, l'occasion de se familiariser avec les exigences et les difficultés d'un groupe important de petits camarades, ni avec celles des enchaînements d'activités qui caractérisent le lieu scolaire qu'est l'école maternelle.

Apprendre à de jeunes enfants à vivre ensemble est donc le premier objectif visé. Chacun d'eux peut ainsi apprendre à partager avec d'autres des activités et des espaces communs, à entretenir des relations privilégiées avec les adultes de l'école et, en premier lieu, avec son enseignant. Chacun découvre progressivement un monde qui n'est pas seulement régi par des relations de dépendance, mais par des règles de vie collective auxquelles on peut se référer. L'enfant devient ainsi un acteur dans la communauté scolaire : il doit y assumer des responsabilités à sa mesure, expliquer ses actions, écouter le point de vue de l'autre. Il apprend à discuter des problèmes qui se posent dans la vie quotidienne.

Accueilli, intégré dans la société de la classe, l'enfant grandit tout en construisant sa personnalité au travers des relations qu'il noue avec les adultes qui l'entourent, comme avec ses camarades. Il affirme ainsi son identité et la fait reconnaître, tout en reconnaissant celle des autres. Il apprend à accepter et à respecter les règles de la vie en société. Il découvre progressivement son "métier d'écolier" sans perdre son statut d'enfant.

Ce cheminement vers une plus grande autonomie n'est possible que parce que le langage permet tout à la fois de réguler les relations sociales dans le groupe, de les expliciter et, donc, de les anticiper. Ainsi, apprendre à vivre ensemble, c'est aussi apprendre à communiquer.

Nature et contenu des activités

Toutes les activités de l'école maternelle prennent leur sens dans cette perspective. On veillera cependant à donner toute leur place aux domaines de l'accueil, de la vie collective, de la communication.

Accueil

- Accueil de l'enfant et de sa famille lors de la première rentrée ;
- exploration de la classe, de l'école ;
- accueil quotidien organisé pédagogiquement et riche de nombreuses activités, en particulier langagières ;
- mise en place et rappel des repères temporels de la vie collective ;
- reconnaissance des adultes (apprendre à les appeler, les trouver, répondre à des sollicitations de dialogue) ;
- situations permettant à l'enfant de s'affirmer comme une personne dotée d'une identité, de reconnaître son prénom, son nom.

Vie collective

- Activités conduisant à la connaissance de soi et des autres : les autres enfants, les adultes, le rôle de chacun dans la classe et l'école ;
- jeux permettant l'explicitation des règles de la vie collective de la classe, de l'école ;
- jeux dans des situations spontanées ;
- jeux collectifs, jeux organisés, jeux de règles ;

- réalisation collective d'un projet ;
- régulation de la vie collective par des discussions sur des cas concrets ;
- partage des responsabilités au sein de la classe, de l'école ;
- discussion sur des problèmes mettant en jeu les valeurs sociales, à l'occasion de l'examen de cas concrets rencontrés dans la vie collective ou amenés par les médias (en particulier lorsque ces derniers créent chez l'enfant de fortes réactions affectives).

Communication

- Explicitation verbale et non verbale de toutes les situations de communication, en particulier dans le cas où l'adulte transmet des consignes ;
- mise en place d'occasions d'échanges verbaux ;
- mise en place de situations permettant à l'enfant de prendre l'initiative d'échanges verbaux avec l'adulte, avec ses camarades ;
- mise en place de situations permettant d'exercer la conduite du dialogue ;
- mise en place de situations de dialogues collectifs sur de vrais problèmes à résoudre, sur de vrais sujets de discussion ;
- apprentissage de la prise de parole dans une discussion, de l'écoute de l'autre, de la prise en considération de sa parole.

Apprendre à parler et à construire son langage, s'initier au monde de l'écrit

Il faut distinguer, à l'école maternelle, deux types d'activités mettant en jeu le langage. Les premières relèvent des multiples situations au cours desquelles l'enfant peut rendre compte de ses premières expériences et apprendre ainsi véritablement à parler. Le rôle de l'adulte, en l'occurrence, est double. Il lui appartient de créer les occasions de lier l'expérience au langage. C'est lui aussi qui, par ses échanges avec l'enfant, lui permet de progresser dans la construction de la langue et d'en mettre en œuvre le fonctionnement. Ces activités gardent leurs propres finalités, en dehors de l'acquisition linguistique proprement dite et, pour être efficaces dans ce domaine aussi, elles doivent conserver cette orientation. Elles ne sont pas, à proprement parler, des moments de langage. Cependant, tout en les menant à bien, le maître reste attentif à l'expression des élèves. C'est, pour lui, un moyen privilégié d'évaluer les progrès réels de l'acquisition du langage de chaque enfant et de solliciter davantage ceux qui en ont le plus besoin.

Un second type d'activités contribue à l'apprentissage du langage à l'école maternelle. Il s'agit de l'ensemble des situations pendant lesquelles les acquis linguistiques implicites des enfants deviennent l'objet d'exercices spécifiques et constituent le matériau même de l'activité de la classe. Les jeux verbaux relèvent de cet ensemble ainsi que les moments de langage proprement dits. Les uns et les autres permettent d'amener l'enfant à prendre progressivement conscience du sens du langage, à mieux le maîtriser, et à le confronter au code écrit pour apprendre à lire et à écrire.

Ces activités peuvent porter :

- sur les matériaux sonores de la langue,
- sur la syntaxe,
- sur le lexique,
- sur le texte et sa structure.

Toutes les activités préparant à l'écriture et conduisant à reconnaître dans l'espace de la page des mots ou des lettres, à savoir les copier ou les écrire, permettent ces apprentissages. C'est l'occasion, pour l'enfant, de se doter d'instruments efficaces lui offrant la possibilité de travailler sur son langage, d'en mieux comprendre le fonctionnement et de se préparer à l'articuler avec celui de la langue écrite.

L'initiation à la culture écrite vient compléter ces acquisitions importantes. Elle est conduite, d'une part, dans des activités d'interprétation des imprimés divers, et plus particulièrement des textes, et, d'autre part, dans des activités de production, avec l'aide d'un adulte secrétaire ou en situation autonome, de ces mêmes écrits. Il ne s'agit pas encore, pour l'enfant, d'un apprentissage systématique de la lecture, mais il convient de lui permettre de prendre conscience, de manière active, dans le cadre de situations authentiques, des formes et des contenus de la culture écrite qui l'entoure. Le rôle de

l'adulte qui oralise et fait découvrir les textes, qui écrit sous la dictée des enfants en régulant leur activité ou encore qui, à travers sa propre écriture, montre à l'enfant comment ses paroles se transforment en passant à l'écrit, est ici un point de départ essentiel.

Nature et contenu des activités

Les sonorités de la langue

- Apprentissage de comptines, de chansons, de poèmes permettant de jouer sur l'intonation, sur le rythme, sur la hauteur de la voix... ;
- jeux rythmiques avec le langage sur des comptines, des chansons, des poèmes : découverte des accentuations, de la syllabe ;
- jeux de rimes avec le langage : apprendre, découvrir et compléter des suites assonancées, des textes rimés ;
- identification des sons du langage (phonèmes) en fin d'énoncé, en début d'énoncé, dans le corps de l'énoncé ;
- prise de conscience des différents sons (phonèmes et syllabes) utilisés par le français ;
- jeux de langage s'appuyant sur la répétition de structures syntaxiques (chansons ou comptines à refrain, historiettes à poursuivre en utilisant une forme syntaxique fixée...), en évitant l'exercice structural.

Les mots

- Évocation du lexique disponible à propos d'un thème donné (une histoire à raconter, un compte rendu de sortie ou d'activité...) ;
- classification de mots disponibles en fonction de critères variés : mots désignant des objets inanimés ou animés, familles de mots... ;
- recherche des différents contextes possibles d'un mot ;
- interprétation de mots inconnus à partir de leur contexte.

Écoute et langage oral

- Écoute d'une grande variété de textes appartenant à la tradition orale (chansons, comptines, contes, devinettes, histoires...) dits par le maître, enregistrés sur des supports magnétiques, accompagnés ou non d'images (radio, cinéma, télévision), découverts dans leur véritable contexte lors de sorties ou de rencontres avec des conteurs, au théâtre de marionnettes... ;
- discussions sur différents types d'écrits rencontrés, production de textes analogues en situation collective, avec l'aide de l'adulte (par exemple sur une trame donnée).

Initiation au monde de l'écrit avec l'aide de l'adulte

- Découverte de l'imprimé sous toutes ses formes, en contexte puis hors contexte, interprétation avec l'aide de l'adulte ;
- fréquentation assidue du coin lecture ou de la bibliothèque lors de moments de lecture en petits groupes ;
- relecture fréquente des textes les plus riches de sens pour les enfants ;
- mise en ordre des livres de la bibliothèque, première classification des différents types de textes (fictions, documentaires...) avec l'aide du maître ;
- examen de textes écrits (repérage de la structure de la page, des divisions en paragraphes, en phrases, en mots) ;
- interprétation collective de textes écrits (qu'est-ce qui est écrit dans une phrase ? dans un mot ? à qui renvoient les pronoms ? rôle des mots de liaison) ;
- premières correspondances entre lettres et sons ;
- travail de mémorisation du texte au fur et à mesure de sa lecture (reformulation des passages lus, articulation entre ce qui a été lu et ce qui est découvert dans une nouvelle étape, anticipation de la suite du texte...).

Initiation à la production de textes

- Production de textes en dictée à l'adulte, collective ou en petits groupes : annonces de nouvelles, récits d'événements vécus par tous, rappels de textes entendus antérieurement, modes d'emploi, consignes, recettes, textes documentaires, petites argumentations, correspondances scolaires... ;
- premiers exercices d'écriture autonome par copie, copie différée, invention (prénom, petites phrases, textes courts) ;
- découverte des spécificités du texte écrit au travers des écrits de l'adulte interprétant des propositions orales des enfants ;
- acquisition de la technique de dictée par l'enfant à l'adulte (ralentissement du débit, contrôle de la structure syntaxique de l'énoncé, prise de conscience de l'activité de l'adulte, demande de relecture...) ;
- productions d'objets écrits associant le texte et l'image (albums, récits illustrés, documentaires).

Agir dans le monde

L'action est un élément essentiel de développement de l'enfant. Il explore l'espace qui l'entoure, il manipule des objets familiers. Ce faisant, il apprend à mettre en jeu son corps tout entier, à mobiliser telle ou telle de ses fonctions (celle de locomotion, celle de préhension...). Il acquiert des compétences sensorielles et motrices qui étendent toujours plus le champ de ses expériences. C'est en rencontrant des obstacles que l'enfant, aidé par l'adulte, construit de nouveaux ajustements au monde qui l'entoure.

En offrant à l'enfant les moyens de prolonger ses activités dans des environnements plus complexes ou plus étrangers, le maître accompagne les progrès de sa croissance et de son habileté. Par ses exigences, l'adulte permet aussi à l'enfant d'apprendre à se représenter les actions dans lesquelles il est engagé, à en prévoir les résultats et, donc, à les conduire.

Progressivement, des apprentissages plus techniques, mettant en jeu des conduites réglées, deviennent possibles dans les activités à visée esthétique, sportive ou dans celles qui requièrent l'usage d'outils ou d'instruments familiers.

Le maître facilite, puis organise l'activité de l'enfant en lui donnant l'occasion et les moyens de s'exprimer. En premier lieu, l'enfant doit pouvoir exercer, dans la plus grande liberté de mouvement et d'action, et en toute sécurité, ses facultés d'exploration motrice. Il le fait d'abord dans des environnements familiers puis, progressivement, dans des environnements qui posent des problèmes spécifiques (eau, en particulier). Il ajuste de mieux en mieux ses actions en fonction des buts qu'il vise. Enfin, il est conduit de plus en plus fréquemment par le maître vers la réalisation de projets définis, individuels et collectifs. Son activité concourt à une découverte, puis à une connaissance de plus en plus juste de soi, des autres, des objets et des matériels, des repères qui jalonnent l'espace et le temps de ses actions.

Nature et contenu des activités

- Exploration du milieu proche (école, classe, cour de récréation...);
- exploration d'un milieu plus lointain (quartier, sorties de pleine nature, classes transplantées);
- découverte de ses possibilités corporelles;
- action globale à base de locomotion; exercice des capacités motrices dans des situations nombreuses et diverses, incluant la rencontre et l'utilisation d'obstacles matériels: marcher, courir, sauter, grimper, lancer, ramper, glisser, tirer, pousser, manipuler, se tenir en équilibre, se suspendre, évoluer dans l'eau, sur la glace ou la neige...;
- adaptation des conduites motrices, en vue de l'efficacité et de la précision du geste, ajustement global des actions en fonction des trajectoires d'objets en mouvement;
- prise de repères dans l'espace et dans le temps, appréciation des distances, réaction à un signal;
- participation à des actions en commun, acceptation et respect de règles de jeux, individuels et collectifs;
- expression par et avec le corps, seul ou avec d'autres;
- exploration sensorielle, utilisation et appropriation des objets (chaises, tables, bancs...), des accessoires (balles, ballons, cerceaux, cordes...) et des matériels (chariots, tricycles, vélos, patins...);
- dépassement de soi en mesurant les risques et en modulant son énergie;
- reconnaissance, réaction aux caractéristiques du monde sonore (bruits, musique, rythmes).

Découvrir le monde

L'école a un rôle irremplaçable d'initiation au monde et à la culture.

L'enfant y découvre le monde proche, celui de la vie et des objets. Il apprend à le connaître et à le respecter. Il le décrit, raconte ses aventures et ses rencontres. Il pose des questions et cherche des réponses. Il apprend à conduire ses actions, à en prévoir les résultats, à anticiper les événements et à les expliquer par la parole ou un codage.

Une pédagogie d'enrichissement de l'expérience à l'école maternelle repose sur quelques données simples:

- le maître suscite toutes les occasions d'une découverte active du monde et de ses représentations et il veille à ce que les connaissances se forment tant par l'activité et son

observation, que par la verbalisation de l'expérience et par son examen critique ;

- le partage de la culture de l'écrit et de celle de l'image, découvertes dans une relation forte avec l'adulte qui lit, explique, commente et, le cas échéant, écrit, constitue un moyen important d'enrichir les connaissances de l'enfant à condition, toutefois, que celles-ci puissent être rapprochées d'expériences vécues ;
- progressivement, l'enfant apprend à se représenter les savoirs qu'il rencontre ou construit ; dans ce but, il apprend à dessiner, à produire des représentations schématiques, à construire des textes qui rendent compte de son activité (dictées à l'adulte) ;
- dès que l'enfant en a la possibilité, ses connaissances sont ordonnées grâce à un questionnement des évidences ou des savoirs implicites qui se sont constitués.

Nature et contenu des activités

Découverte du monde des objets

- Utilisation d'objets techniques variés dans des situations fonctionnelles (vie de l'école, alimentation et cuisine, communication interne et externe, jeux, ateliers de fabrication...) ;
- jeux de construction ;
- montage et démontage d'objets ;
- fabrication d'objets : projet de réalisation d'un objet, choix des outils et des matériaux adaptés à la situation, actions techniques spécifiques (plier, couper, coller...).

Découverte du monde de la matière

- Découverte de quelques propriétés de matériaux naturels (bois, terre, pierre...) ;
- première approche de l'existence de l'air (vent...) ;
- première approche de l'eau (liquide, pluie, neige, glace) ;
- observation des effets de la lumière (jeux d'ombre).

Découverte du monde vivant

- Découverte de son corps : dans sa globalité et ses différentes parties ;
- observation des caractéristiques du vivant (naissance, croissance, développement, vieillissement et mort) ;
- première approche des grandes fonctions du vivant (croissance, locomotion, nutrition, reproduction) par l'observation dans des milieux divers (dans la classe ou lors de sorties dans l'environnement proche : étang, haie, parc animalier...) ou grâce à des documents audiovisuels.

Découverte des espaces naturels et humains ; sensibilisation aux problèmes de l'environnement

- Appréciation visuelle des formes et des dimensions ;
- découverte, observation et description de la nature (plantes, animaux), de l'environnement proche, d'espaces moins familiers ;
- activités pratiques : jardinage, soins aux animaux ;
- identification de milieux diversifiés : campagne, mer, montagne, plaine, forêt, cours d'eau, ville... ;
- observation des constructions humaines : maisons, commerces, routes... ;
- prise de conscience de l'importance des déchets... ;
- repérage des nuisances : bruits, odeurs...

Sensibilisation aux problèmes d'hygiène et de consommation, éducation à la sécurité

- Observation et prise de conscience des rythmes de vie (rôle du sommeil, du repos) ;
- approche concrète de l'hygiène de l'alimentation (régularité des repas, composition...) ;
- apprentissage des règles élémentaires d'hygiène ;
- développement des capacités sensorielles (goût, toucher, odorat, ouïe, vue) ;
- première approche des problèmes de consommation : les différents types de commerce (grandes surfaces, marchés), publicité ;
- prise de conscience des risques de la rue, de la route, de l'environnement familial (objets dangereux et produits toxiques) ; éducation aux conduites sauvegardant la sécurité, intégration de quelques règles élémentaires du code de la route.

Le temps qui passe

- Découverte des rythmes temporels (journée, saisons, année) ;
- appréciation progressive des durées ;
- acquisition des systèmes simples de repérage du temps (jours de la semaine, quantités, mois, années) ;
- utilisation et fabrication de calendriers, agendas, chronologies ;
- organisation du passé proche et du passé plus lointain (repérage des événements les uns par rapport aux autres) ;

- construction de généalogies simples ;
- découverte et observation du patrimoine proche (sites ou objets conservés dans la ville, dans le quartier ou dans la famille) ;
- questionnement sur des événements du passé, initiation simple à la lecture documentaire, à l'interview de témoins.

Le monde de l'image

Dès son plus jeune âge, l'enfant est mis en présence d'un grand nombre d'images :

- images fixes (affiches, photographies, albums,..) ;
- images animées (vidéo, télévision, cinéma...).

Il est important de le préparer à recevoir cette abondance d'images : il les perçoit d'abord en fonction de sa sensibilité, de son histoire, de son milieu culturel ; il est amené progressivement à les percevoir en fonction de son intelligence, en s'exerçant à faire des choix.

Imaginer, sentir, créer

À l'école maternelle, l'enfant développe sa sensibilité, son imagination et sa capacité de créer, ses facultés d'attention et de concentration, son esprit critique et son aptitude à exprimer des goûts et des choix.

L'éducation artistique met en œuvre des démarches actives qui s'inscrivent dans une relation constante entre voir, entendre, faire, ressentir, échanger.

Il s'agit d'amener les enfants à rencontrer les arts, à éprouver des émotions. Il s'agit de leur donner les moyens de pratiquer des activités artistiques.

Par des contacts nombreux et variés avec des œuvres d'art de toutes époques et de toutes civilisations, l'enfant enrichit son imaginaire.

En imaginant, en créant des objets sonores ou plastiques, des textes, des images ou des gestes, l'enfant apprend à dire ses sentiments. Il découvre ainsi qu'il peut manifester les idées ou les rêves qu'il désire exprimer ou échanger. Ce faisant, il prend plaisir à construire, à inventer, à laisser libre cours à son imagination et il apprend à aller le plus loin possible dans son expression.

Deux domaines artistiques sont obligatoirement présents à l'école maternelle : la musique et les arts plastiques. Leur sont ajoutés ici l'expression dramatique et le théâtre, la danse comme exemples d'ouverture possible à d'autres domaines artistiques.

Nature et contenu des activités

L'éducation musicale

À l'école maternelle, par raffinement et la mise en relation de perceptions sensorielles, les enfants découvrent et reconnaissent des bruits, des sons, des objets sonores. Ils apprennent ainsi à écouter leur environnement sonore, mais aussi de la musique sous des formes variées.

Ils développent leur imagination créatrice, en inventant et produisant des musiques pour traduire leurs sentiments et impressions.

En outre, toutes ces activités participent à leur socialisation : chanter ensemble, danser en groupe, écouter les autres, respecter l'écoute des autres, ressentir ensemble des émotions.

Activités vocales

- Répertoire vocal simple : comptines et chansons de la tradition orale enfantine ; phrases musicales courtes et motifs simples ;
- jeux vocaux à partir de chansons, comptines ou poèmes ;
- sonorisation de contes, dialogue de marionnettes, invention de chansons.

Activités corporelles

- Répertoire de rondes et jeux dansés : tradition orale enfantine, invention de danses ;
- activités instrumentales : exploration gestuelle d'objets sonores, d'instruments simples ;
- actions corporelles en relation avec des musiques variées : approche de notions musicales simples (rythmes, nuances...).

Activités d'écoute

- Écoute du monde sonore : identification, comparaison, reproduction des bruits et des sons de l'environnement familier, paysages sonores divers ;
- écoute de musiques différentes : pays, époques, styles... ;
- affinement de l'écoute : durée d'un bruit, d'un son, intensité, hauteur, mouvements sonores, fragments de chansons ;
- perception et reproduction de formules rythmiques et mélodiques.

Les arts plastiques

La pratique des arts plastiques à l'école maternelle se fonde sur le désir qu'a l'enfant de regarder et de toucher, de faire et de réaliser.

L'enfant a un grand pouvoir d'imagination et d'invention. Il convient de le mettre dans les meilleures conditions pour exercer sa conduite créative.

Pratiques indispensables pour construire des représentations

- Exploration visuelle et tactile de formes, objets, matières ;
- exploration visuelle de couleurs ;
- réalisation d'un « musée personnel » ;
- graphisme, traces et empreintes, pratique du dessin, du modelage, de la peinture et du collage, réalisation d'objets en volume ;
- utilisation de procédés simples : dissociation, inversion, suppression d'éléments... ;
- exercices de mémoire visuelle.

Acquisition et développement de connaissances

- Les grands référents de l'imaginaire : les éléments (l'air, la terre, l'eau, le feu...), la maison, l'arbre... ;
- reconnaissance d'éléments plastiques : forme, couleur, matière, volume.

Présentation des réalisations

- Commentaires sur son propre travail ;
- observation des effets produits (choix de matériaux, couleurs...).

Exemples d'ouverture à d'autres domaines artistiques

Le théâtre et l'expression dramatique

Le théâtre et l'expression dramatique ont pour but de développer chez les enfants leur disposition au jeu de fiction, leur imagination, leur sensibilité, leur désir d'expression et de production à travers de courts essais de réalisations dramatiques.

À l'école maternelle, les enfants explorent leurs capacités sensorielles, corporelles, relationnelles, verbales et imaginatives, au sein d'un groupe. Sous la conduite du maître et à travers des jeux, ils peuvent approcher la notion de personnage, de petites histoires structurées, et faire le partage entre le réel et le fictif.

Il convient aussi de considérer l'enfant spectateur, de lui faire connaître, chaque fois que possible, des artistes et des spectacles qui lui permettent de découvrir la diversité des formes et des lieux de création.

La danse

À l'école maternelle, il est essentiel de donner à l'enfant toutes les occasions de danser, pour l'amener à développer sa sensibilité et sa créativité, et ainsi lui permettre de s'exprimer plus intensément par le mouvement.

Ainsi, il est amené à effectuer des mouvements simples, globaux, à exprimer son plaisir par la répétition d'un même mouvement, à organiser sa propre danse en courtes séquences, à imiter les autres et à imaginer, à construire des improvisations courtes.

Il est aussi conduit à découvrir des œuvres diversifiées, pour lesquelles il manifeste intérêt, curiosité et émotion.

DES INSTRUMENTS POUR APPRENDRE

À l'école maternelle, l'enfant découvre, grâce aux situations pédagogiques mises en œuvre par le maître, toutes les richesses du monde qui l'entoure. En jouant, en développant toujours plus loin ses actions, il se constitue un premier capital de connaissances qui lui permettent de comprendre les réalités physiques et humaines de son environnement proche ou plus lointain.

Tout en enrichissant ainsi ses connaissances, il se dote des instruments essentiels au travail de l'intelligence. C'est avec eux qu'il abordera l'école élémentaire. Ce sont eux qu'il appliquera à l'information et à la culture écrite. L'attention, la mémoire, la capacité d'évocation des savoirs mémorisés, la capacité de perception et de traitement des informations, leur représentation par le langage sont, sauf exception douloureuse, données à tous. L'entraînement est ici décisif. C'est à l'école maternelle que l'enfant apprend à les mettre en œuvre sans fatigue et avec plaisir.

D'autres instruments de l'activité intellectuelle supposent des apprentissages construits que, souvent, l'école seule permet. C'est le cas des techniques graphiques de représentation de la réalité ou de la parole que sont respectivement le dessin et l'écriture. C'est aussi le cas des techniques de dénombrement, de mesure, de mise en ordre, de description géométrique du monde qui nous entoure, parfaitement accessibles à l'enfant avant même qu'il entre dans l'abstraction du langage et du raisonnement mathéma-

tique. C'est enfin le cas des repères temporels qui permettent de situer des événements les uns par rapport aux autres.

L'activité graphique

L'activité graphique n'est d'abord qu'une trace laissée par le corps ou la main sur des supports variés avec des instruments spécifiques. Progressivement l'enfant s'approprie ces tracés qui deviennent des figures porteuses de sens et il utilise leur pouvoir de communication. Il apprend à établir des codes implicites, signes, symboles, pour des communautés diverses (famille, classe, autres groupes...).

Par des exercices appropriés, mais toujours fonctionnels et inscrits dans des activités signifiantes, l'enfant améliore la sûreté de ses gestes, apprend à mobiliser plus finement sa main, à mieux ; tenir les divers instruments scripteurs, à explorer les contraintes des différents supports. Par des jeux variés, il explore l'espace graphique et le répertoire des différents tracés.

Dessiner

Le dessin est, pour l'enfant, un moyen important de décrire la réalité et d'en rendre compte. Il apprend à transcrire une narration ou une description verbale par le dessin.

- Entraînement à la précision dans les tracés ;
- explicitation des formes ;
- recherche des moyens d'indiquer des relations entre objets ou personnages dans le dessin ;
- élaboration de codes graphiques spécifiques permettant d'améliorer la lecture du dessin par autrui ;
- simplification d'un dessin pour distinguer l'important de l'accessoire ;
- découverte de formes élémentaires de schématisation ;
- interprétation des diverses formes de dessins utilisés dans les différentes formes de communication (logos, dessins et schémas documentaires...).

Écrire

À l'école maternelle tout enfant doit commencer à s'entraîner à l'écriture cursive. Il doit découvrir ce qu'est l'écriture, à quoi elle sert, et surtout la façon dont elle renvoie au langage (liaison constante entre l'oral et l'écrit).

- Utilisation de l'espace d'une feuille ;
- découverte des différents types de tracés ;
- disposition des tracés sur des lignes droites ;
- premiers essais d'écriture ;
- copie et copie différée de formes régulières, de mots ou de lettres ;
- exploration du fonctionnement de l'écriture alphabétique ;
- contrôle des tracés de l'écriture cursive, de manière à éviter les coupures et les retours en arrière ;
- découverte de l'organisation spatiale d'une information écrite (listes, tableaux à deux colonnes, regroupements spatiaux des textes...).

Dans ces activités, il faudra veiller à la position du corps ; il faudra prendre des précautions très particulières avec les enfants réellement gauchers, pour qu'ils parviennent à écrire aussi lisiblement et rapidement que les droitiers.

Classifications, sériations, dénombrement, mesurage, reconnaissance des formes et relations spatiales

Tous ces instruments du travail intellectuel qui deviendront plus tard des opérations de l'activité mathématique sont particulièrement utiles pour décrire la réalité et pour comprendre les phénomènes qui y surviennent.

Classifications et sériations

Progressivement, l'enfant découvre et organise les relations logiques en travaillant sur des collections d'objets. Pour cela, il peut procéder à :

- des classements d'objets en fonction de l'une de leurs qualités ;
- des rangements d'objets, en particulier grâce à des critères quantitatifs (*plus grand, plus gros, plus large...*) ;
- des comparaisons de collections, conduisant éventuellement à compléter certaines d'entre elles ;

- des désignations et des symbolisations.

L'enfant peut utilement travailler sur les sériations et les rythmes (listes, récits, bandes dessinées, frises...) et pratiquer des jeux à règles.

Approche du nombre

Pour le jeune enfant, la quantification du monde qui l'entoure n'est pas d'emblée numérique, les quantités à estimer ou à produire peuvent dépasser ses possibilités de dénombrement.

Progressivement, il apprend à construire un certain nombre de procédures et d'outils pour dénombrer les collections d'objets :

- estimation relative et globale des quantités (*plus, moins, pareil*) ;
- dénombrement de petites collections par une perception instantanée ;
- comparaison de collections à des collections naturelles (doigts de la main) ou à des collections repères (nombre de places autour de la table...) ;
- fixation et extension de la comptine parlée ;
- dénombrement en utilisant la comptine.

À travers la résolution de petits problèmes additifs ou soustractifs et de situations de distribution d'objets, l'enfant découvre les fonctions du nombre, en particulier comme représentation de la quantité.

Le nombre permet aussi, par son aspect ordinal, de décrire des hiérarchies et des rangements. Les activités porteront sur :

- la hiérarchisation de séries en utilisant la comptine numérique ;
- la comparaison de certaines dimensions des objets en utilisant un étalon.

Reconnaissance des formes

Les formes sont des propriétés des objets ou des espaces qui doivent être reconnues, construites, tracées. La multiplication des expériences diverses, dans des espaces proches ou lointains, avec des objets petits ou grands, est nécessaire à l'enrichissement des observations qui préparent à la géométrie.

Les activités peuvent s'organiser autour :

- de la découverte de formes fermées ou ouvertes, des notions d'intérieur et d'extérieur ;
- de la différenciation et de la classification de formes, régulières ou irrégulières, mettant en jeu des dénombrements (nombre de sommets, de côtés, de faces...) ;
- de la désignation de formes.

Repérages dans l'espace

Se repérer dans l'espace, se déplacer selon des consignes strictes, manipuler les indicateurs spatiaux du langage, sont des activités qui s'ordonnent tout au long du cursus de l'école maternelle. L'école maternelle doit permettre à l'enfant de donner du sens à ce repérage, en passant de son point de vue à celui de ses camarades au travers d'activités nombreuses et diverses, jouant sur les trajets et parcours, réels ou représentés, et incluant leur description verbale.

Progressivement, il construira :

- une organisation de l'espace proche et lointain par rapport à celui qui parle (*près de moi, à côté de moi, ici,...* s'opposant à *loin de moi, là-bas...*) ;
- une organisation des différentes dimensions de l'espace à partir de celui qui parle (*dessus, dessous, au-dessus, au-dessous, à gauche, à droite*) ;
- une organisation de l'espace par rapport à des objets ou à des repères extérieurs (*près de la porte, au fond du couloir...*).

On utilisera les mêmes indicateurs, ou d'autres, pour repérer les objets dans un espace réel ou représenté.

Repérage des événements dans le temps

Les repères temporels introduisent aussi bien à la description des phénomènes physiques qu'à l'histoire des hommes. On procédera à leur mise en place grâce à :

- une prise de conscience de l'opposition passé/présent par rapport au moment de la prise de parole ;
- une prise de conscience du futur comme attente, projet, souhait... ;
- une exploration et une fixation du lexique de renonciation temporelle (*maintenant, avant, après, hier, demain...*) ;
- une structuration du temps à partir des activités revenant régulièrement ;
- une prise de conscience des grands rythmes naturels (nuit/jour, saisons, année...) et leur utilisation comme repères chronologiques ;
- une mise en place de repères chronologiques communs à la classe, à l'école ;
- une fixation et une utilisation du lexique des repères temporels (*matin, après-midi, soir, nuit...*) et des comptines temporelles (heures, jours de la semaine, mois de l'année...) ;
- une mise en ordre des événements passés par l'usage des temps des verbes ;
- une appréciation, une comparaison des durées ;
- une première approche de la simultanéité.

Dessiner, écrire, dénombrer, mesurer, décrire l'espace, se repérer dans l'espace et dans le temps constituent des instruments puissants de la connaissance. Permettre à l'enfant de les construire dès l'école maternelle est un gage de réussite ultérieure dans sa scolarité.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire prend appui sur les acquisitions de l'école maternelle pour permettre à chaque élève de construire progressivement les apprentissages que requiert sa scolarité ultérieure. Il lui faut intégrer les savoirs, savoir-faire et méthodes de travail personnel indispensables au collège, commencer à s'approprier les bases culturelles et les valeurs constitutives de notre société, acquérir les premiers éléments d'une autonomie intellectuelle et la capacité à se repérer dans une structure scolaire nouvelle.

L'organisation de la scolarité en cycles pluriannuels

L'organisation en cycles offre les souplesses indispensables pour respecter la diversité des élèves, leurs demandes, leurs attentes, leur rythme de développement, sans perdre de vue les objectifs communs à tous, les apprentissages nécessaires à tous. La conception pluriannuelle des programmes conduit les équipes enseignantes à déterminer en conseil des maîtres les continuités d'ensemble, les progressions à mettre en œuvre, et à définir les modalités de suivi et d'évaluation des élèves, les actions de prévention et de soutien pertinentes. Au cœur du projet d'école, ces éléments forment l'essentiel du projet de cycle.

Cette nouvelle organisation s'accompagne du renforcement des liaisons entre les cycles. Au sein de l'école élémentaire, entre le cycle des apprentissages fondamentaux et celui des approfondissements, ne doit se creuser aucun fossé. Cette organisation implique également le renforcement des liaisons entre les structures : les passages école maternelle-école élémentaire et école élémentaire-collège constituent pour chaque enfant des temps d'évolution forte que les maîtres doivent faciliter.

Les étapes, peut-être les ruptures, font normalement partie du développement de l'enfant, mais elles ne doivent pas nuire à la cohérence de l'apprentissage. Chaque enseignant doit connaître les démarches et objectifs des cycles qui encadrent celui où il exerce. Il lui faut à la fois prendre en compte les acquis des élèves et préparer les étapes de la scolarité ultérieure. Élément important des projets d'école et d'établissement, les liaisons entre les cycles doivent être intégrées à la démarche pédagogique et permettre d'assurer la continuité nécessaire.

L'indispensable cohérence des apprentissages

La polyvalence des maîtres donne sa spécificité à l'école primaire. Loin d'impliquer une simple juxtaposition d'enseignements disciplinaires, elle favorise la mise en œuvre de démarches faisant appel à plusieurs disciplines pour construire ou conforter un apprentissage. Elle crée les conditions pour mener des activités diversifiées, mais coordonnées, concourant au même objectif, pour mettre en place au travers des différentes disciplines des procédures intellectuelles, telles qu'apprendre à comparer et sélectionner des informations, à les mémoriser, les organiser, à analyser les contenus d'une illustration, d'un graphique, d'un schéma, à argumenter, à s'auto-évaluer et analyser et comprendre les causes d'un échec, à trouver les conditions de la réussite... Autant d'éléments qui conduisent à l'autonomie et s'acquièrent dans toutes les activités de la classe, en même temps qu'ils sont au service des différents contenus disciplinaires.

Clef d'accès à la vie, à la liberté de réflexion, moyen privilégié de la communication, la maîtrise de la langue est au cœur des apprentissages. Compétence transversale fondamentale, elle s'élabore progressivement, en s'appuyant sur des activités systématiques, mais également en se fondant sur l'ensemble des disciplines.

L'expression orale, la lecture, l'écriture, travaillées en étroite relation lors des activités de français, nourrissent les autres disciplines et s'enrichissent de leurs apports et de leurs exigences. Ainsi, en lecture, la capacité à s'adapter à des textes et à des contenus différents fait-elle le lecteur autonome.

Une organisation de l'école et de la classe adaptée à la diversité des élèves

L'indispensable cohérence des apprentissages met en évidence l'importance, dans le premier degré, du maître polyvalent, responsable de la progression globale des élèves. Parallèlement, la prise en compte de la diversité des élèves peut justifier la mise en œuvre de différents modes d'organisation de la classe.

Si le groupe classe demeure la structure souhaitable, car la plus sécurisante, le mode de répartition des élèves au sein de l'école peut varier en fonction des besoins. Les décloisonnements qui ne se justifient que par une meilleure prise en compte de la diversité des élèves, les échanges de compétences entre maîtres, ne sauraient mettre en cause la cohérence des apprentissages. Dans cette perspective, ils ne doivent pas excéder trois heures au cycle des apprentissages fondamentaux et six heures au cycle des approfondissements.

Quel que soit le mode de répartition des élèves au sein de l'école, classe à un ou plusieurs cours, il n'y a jamais, de fait de réelle homogénéité. La classe à un seul cours ne gomme pas les différences et n'est pas en soi un gage d'efficacité. L'influence positive de la classe à plusieurs cours a été relevée. En tout état de cause, il appartient au maître de varier les situations d'apprentissages, de jouer entre les moments d'apprentissages collectifs, le travail individuel et le travail en petits groupes, homogènes ou non, selon l'objectif visé.

Il incombe à l'équipe des maîtres, sous la responsabilité du directeur, de concevoir au sein de l'école les formes d'organisation les mieux adaptées aux besoins des élèves.

La responsabilité du maître

Le travail d'équipe des maîtres, qui permet d'assurer les continuités dans le cycle, ne gomme nullement la responsabilité de chacun. Il incombe au maître de la classe de faire le choix des démarches pédagogiques liées à la diversité de ses élèves, à leurs acquisitions effectives, d'établir explicitement les liaisons entre les activités conduisant aux apprentissages essentiels :

- maîtrise des langages de base, langue française en priorité, mathématiques, mais également langues vivantes, langages artistiques, langages du geste et du corps ;
- éducation civique, s'appuyant sur une pratique réfléchie de la vie de l'école pour donner les repères sociaux indispensables ;
- méthodes de travail personnel (organisation du travail, capacité à se concentrer, à écouter, à mémoriser...), acquisition progressive de l'autonomie.

Il appartient au maître de créer les conditions de réussite des élèves. Les apprentissages réussis doivent beaucoup au climat de confiance créé par l'adulte et aux encouragements qu'il prodigue. Il convient d'éviter toute précipitation inutile, toute dramatisation, et de valoriser constamment les réussites. De la même façon, on veillera toujours à ne pas sous-estimer les capacités des enfants et à leur proposer des activités qui soient à la hauteur de leur appétit et de leurs possibilités. Cela est vrai pour l'ensemble des domaines et particulièrement pour ce qui concerne l'acquisition du langage et l'apprentissage de la lecture. Toutes les occasions seront saisies pour exploiter les motivations et pour valoriser les réussites, même modestes.

L'un des moyens privilégiés pour déterminer les meilleures stratégies d'apprentissage consiste à analyser collectivement les raisons d'une réussite, d'une difficulté ou d'un échec. L'erreur dédramatisée suscite chez l'élève une analyse constructive de son travail et la volonté de progresser. Elle fournit au maître des informations précieuses pour définir, lorsque c'est nécessaire, des actions de remédiation.

Dans cette perspective, le développement d'une pratique régulière de l'évaluation permet une connaissance plus objective de l'élève et un pilotage de classe mieux assuré. Cette pratique s'appuie notamment sur l'opération d'évaluation mise en place à l'entrée dans les cycles d'approfondissement et d'observation. Cette opération est conçue avec le souci de simplicité d'usage pour les maîtres et pour les parents.

Des programmes allégés et recentrés

La mise en cohérence des nouveaux programmes avec les cycles doit permettre une meilleure maîtrise des apprentissages de base. Le cycle des apprentissages fondamentaux met l'accent sur l'acquisition des langages, français et mathématiques, des repères que donnent l'éducation civique et le champ des disciplines relatives à la découverte du monde ; il fait une place importante au développement de la motricité et de la sensibilité. Le cycle des approfondissements poursuit les apprentissages précédents et introduit les premiers concepts et les démarches propres aux disciplines qui structureront la scolarité au collège.

Les programmes des différentes disciplines n'ont, en fait, ni le même statut, ni la même fonction. À titre d'exemple, les programmes de français visent des compétences à atteindre et définissent les connaissances indispensables à la maîtrise de la langue. Les programmes d'histoire et de géographie déterminent un contenu à partir duquel le maître aide l'enfant à acquérir un vocabulaire de base, cherche à faire saisir quelques caractéristiques d'une époque donnée, à poser quelques jalons dans le temps, à faire comprendre les relations entre les milieux et les modes de vie. Le maître approfondit certains aspects du programme en s'appuyant sur des sujets d'étude. De la même façon, l'enseignement scientifique est une initiation à la démarche expérimentale au service d'une culture générale ouverte à la connaissance scientifique. On ne peut prétendre, sans perdre de vue l'essentiel, traiter tous les aspects du programme de manière identique, avec le même degré de précision et d'exigence. Ces programmes ne sauraient donc être enseignés de façon encyclopédique.

Des documents d'accompagnement, instructions officielles et outils d'aide aux enseignants précisent ces demandes. Ces documents font une place particulière à trois domaines qui prennent une importance croissante à l'école et dans la société :

- la lecture et l'utilisation de ressources documentaires

La bibliothèque centre documentaire (BCD) est un lieu de lecture et d'activités. Elle favorise le travail personnel, ou en équipe, des élèves et apporte son concours aux diverses disciplines. Simultanément, apprendre à se servir d'un centre de documentation constitue une finalité en soi : l'élève du secondaire est appelé à se repérer dans la structure plus vaste d'un centre de documentation et d'information.

- l'image

Présente depuis longtemps dans les classes comme dans l'environnement de l'enfant, elle doit faire l'objet d'une utilisation raisonnée qui le conduit à analyser ce qui, dans l'image, produit du sens et permet la construction de savoirs.

- l'informatique

Le maître familiarise l'élève avec l'utilisation de l'ordinateur qu'il met au service des disciplines et dont il fait comprendre les différentes possibilités.

Programmes et documents d'accompagnement sont au service des missions de l'école et tout particulièrement au service de la réussite de tous les enfants. Il importe que les enseignants se les approprient avec l'aide des corps d'inspection et, poursuivant le travail de mise en place des cycles, les mettent en œuvre dans cet esprit.

Le cycle des apprentissages fondamentaux

FRANÇAIS

La maîtrise de la langue conditionne toute la réussite scolaire et constitue le fondement de l'insertion sociale et de la liberté de réflexion. Ces enjeux essentiels, tant pour l'institution que pour chaque élève, requièrent de la part des enseignants une vigilance toute particulière à la diversité des rythmes et des modes d'acquisition, à la construction progressive de l'autonomie.

L'apprentissage de la langue exige des phases de travail systématique, mais s'enrichit également de toutes les situations de classe. Il trouve dans l'ensemble des activités son fondement culturel, en même temps qu'il sert l'ensemble des disciplines. Il s'inscrit en priorité dans une interaction constante entre parler, écouter, lire et écrire.

Le maître crée les situations nécessaires à la prise de parole de l'élève et à l'écoute des autres, à l'exercice raisonné de l'oral comme de l'écrit. Progressivement, l'enfant entrera ainsi de plain-pied dans les deux systèmes, comprendra les règles qui s'imposent à la langue orale et à la langue écrite, s'appropriera leurs codes respectifs.

Pratique orale de la langue

Au cycle des apprentissages fondamentaux, les activités de pratique de la langue orale conduisent l'enfant à bien prononcer et à articuler clairement, à donner une intonation aux phrases. L'enseignement devra concourir, dans toutes les activités qu'offre la classe, à transmettre une information, à faire raconter, décrire, exposer un point de vue, questionner ou demander des explications et formuler des commentaires en organisant son propos.

Aussi le fonctionnement de la langue orale donnera-t-il lieu à des activités plus structurées qu'au cycle des apprentissages premiers et commencées dès la grande section de l'école maternelle, de façon à permettre une maîtrise progressive de l'oral.

Parmi ces activités :

- exercices conduisant à formuler une idée, relater des événements, décrire des situations, inventer et modifier des histoires, des contes... ;
- construction des énoncés (affirmatifs, négatifs, interrogatifs) ;
- utilisation appropriée des formes verbales simples et des mots de liaison usuels.

Le maître, particulièrement vigilant à la qualité et à la rigueur de la langue employée, conduit l'élève à prendre la parole, à écouter les autres, à formuler de façon simple et correcte ce qu'il veut dire. Il exige progressivement une plus grande clarté et une meilleure organisation du propos. L'ensemble des disciplines et toute situation de communication réelle concourent à cet apprentissage, qui requiert des activités spécifiques visant à une utilisation de plus en plus efficace de la langue orale.

L'apprentissage de la langue orale et celui de la langue écrite s'articulent étroitement.

Lecture

L'apprentissage de la lecture

L'apprentissage de la lecture et l'accès au sens procèdent essentiellement de trois démarches complémentaires et concomitantes qui associent constitution d'un premier capital de mots, déchiffrement et recours au contexte :

- les élèves poursuivent la constitution, amorcée à la maternelle, d'un premier capital de mots de grande fréquence, dont la graphie est rapidement mémorisée, la leçon de lecture étant aussi, en règle générale, une séance d'écriture ;
- la familiarisation avec le code conduit les élèves à saisir les relations entre l'oral et l'écrit, en identifiant de manière explicite les correspondances entre son et signe pour maîtriser la combinatoire, accéder ainsi au déchiffrement et à la reconnaissance des mots ;
- les élèves sont entraînés à saisir l'organisation générale des phrases et du texte et, pour cela, à repérer notamment les indices typographiques (majuscule, ponctuation), les lettres muettes à valeur lexicale ou syntaxique, les homonymies et les éléments qui donnent leur cohérence au texte.

Ces différents apprentissages se conjuguent pour donner accès au sens et ne trouvent leur pleine valeur qu'en associant l'intelligence du sens des mots, la perception de l'organisation des phrases et la compréhension des idées exprimées.

Le maître diversifie et combine les approches qui conduisent à la lecture ¹ :

- la lecture à haute voix faite régulièrement par l'élève permet, dès le stade de l'apprentissage, de repérer les difficultés, de les identifier et de les traiter ; elle est aussi le moyen de prêter vie à un texte et de préparer à une lecture expressive de qualité, condition de toute communication réussie ; à cet égard, le jeu dramatique et le théâtre offrent des situations riches et significatives ;
- la lecture silencieuse pratiquée par l'élève constitue un moment et une modalité de l'apprentissage. Elle est, à terme, l'objectif à atteindre ;
- la lecture faite à haute voix par le maître est indispensable. Elle doit donc être fréquente pour jouer pleinement son rôle d'imprégnation, susciter le goût de la lecture et donner aux enfants l'idée de ce qu'on attend d'eux.

Il n'y a pas de méthode imposée d'apprentissage de la lecture. Toute méthode peut être utilisée à condition que son efficacité soit démontrée et qu'elle réponde aux besoins et aux possibilités des élèves. Il est de la responsabilité de chaque enseignant de déterminer les pratiques et les démarches pédagogiques les plus appropriées.

Les supports

Le monde de l'écrit est de plus en plus divers et les élèves y sont confrontés très tôt, hors de l'école comme dans la classe. Il convient de les habituer rapidement à discerner ses multiples aspects et fonctions pour mieux les identifier et accéder ainsi à leur compréhension.

Le maître recourt donc à des textes de tout type parmi lesquels les textes littéraires très simples, dont la pratique est essentielle, amorcent la constitution d'une anthologie. Il utilise des supports variés :

- le livre dont la découverte, la manipulation et l'utilisation sont indispensables ;
- le manuel scolaire ;
- des instruments et des documents divers : les dictionnaires, l'ordinateur, la presse, certains jeux éducatifs, les références élaborées en classe avec le concours des élèves (tableaux, répertoires, panneaux d'affichage...).

L'objectif est de conduire chacun à vouloir lire, à savoir lire, mais aussi à aimer lire. Le maître lit lui-même à haute voix de nombreux textes, contes, récits, poésies ; il

¹ . L'ordre de présentation ci-dessous ne constitue pas une séquence d'enseignement.

incite à la lecture individuelle. Il suscite, encourage et développe ainsi le désir de lire.

La continuité et la progressivité nécessaires dans les apprentissages ne signifient pas dilution dans le temps. Pour la grande majorité des élèves, la première année de l'école élémentaire devra constituer un temps fort dans l'apprentissage de la lecture, même si pour certains la structuration des apprentissages peut s'amorcer dès la grande section de l'école maternelle et si, pour d'autres, *a contrario*, l'apprentissage systématique doit se poursuivre tout au long du cycle.

Production d'écrits

Écriture

Dès les premières années de la scolarité obligatoire, les élèves apprennent à écrire lisiblement et à respecter certaines normes. Les approches seront diversifiées mais toujours liées étroitement à l'apprentissage de la lecture :

- reproduction de lettres minuscules cursives et liaison entre elles de lettres constituant un mot ;
- reproduction progressive de majuscules de l'écriture cursive ;
- recours à l'imprimerie scolaire ou au traitement de texte constituant, dans certains cas, à certains moments, et pour certains élèves, un moyen de sensibiliser au rôle des différentes composantes de l'écriture.

Expression écrite

- Lire et écrire sont deux activités indissociables dès le niveau des apprentissages fondamentaux.
- Les productions d'écrits avec leurs différentes fonctions (expression, communication, mise en mémoire) sont donc constamment présentes sous une forme ou sous une autre (trace écrite d'une leçon ou expression d'un message original), dans toutes les disciplines. Les textes, variés, sont d'abord dictés à l'adulte, puis produits de manière autonome.
- Les élèves sont conduits à produire des textes soignés, en s'appuyant sur un certain nombre de méthodes ou de techniques (mobilisation des idées, choix d'une progression, pertinence des termes choisis, qualité de l'expression et de la présentation).

Le maître veillera tout particulièrement à ce que les élèves portent une très grande attention à la tenue et à la présentation de leurs cahiers, à la qualité tant formelle qu'orthographique de leurs travaux.

Usage poétique de la langue

- Mémorisation et récitation de comptines et de poèmes.
- Jeux poétiques sur les mots, les structures et les images.
- Première constitution d'une anthologie.
- Correspondance avec les autres formes d'expression : la musique, la danse, les arts plastiques, le théâtre...

Connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue orale, de la lecture et de l'expression écrite

Il convient d'apprendre à l'élève à repérer les principes de fonctionnement de sa propre langue ; le maître utilise pour cela un vocabulaire précis. La grammaire, le vocabulaire, l'orthographe sont des moyens de mieux parler, de mieux lire, de mieux écrire et d'accéder ainsi progressivement à la maîtrise de la langue.

Vocabulaire et orthographe lexicale

On veillera à ce que soient reconnus :

- les différents sens d'un mot ;
- les mots de même famille ;
- l'orthographe des mots d'usage courant ;
- les majuscules, les accents, la cédille.

Grammaire et orthographe grammaticale

Le maniement de la langue conduit l'élève à percevoir la signification des fonctions essentielles au sein du texte, de la phrase et à reconnaître les groupes syntaxiques. Tout au long du cycle, les éléments suivants font l'objet d'un apprentissage progressivement structuré puis systématisé :

- le texte, le paragraphe, la phrase dans le texte, la ponctuation ;
- la phrase simple, la distinction du groupe nominal sujet et du groupe verbal ;
- le nom ;
- le verbe ;
- le remplacement d'un nom ou d'un groupe nominal par un pronom ;
- l'accord sujet/verbe dans les cas simples (lorsque le sujet est un nom, un groupe nominal ou un pronom personnel) ;
- les accords en genre et en nombre dans le groupe nominal ;
- les conjugaisons des verbes les plus usuels (indicatif présent, passé composé, futur) : un verbe en *er* (type chanter), être, avoir, aller.

L'orthographe s'acquiert par la pratique de divers exercices dont la copie, la copie différée et la dictée préparée.

MATHÉMATIQUES

La mise en place d'une bonne liaison entre le cycle des apprentissages premiers et celui des apprentissages fondamentaux doit permettre une prise en compte, un approfondissement et une structuration des connaissances précédemment acquises.

Dans le domaine numérique, l'élève renforce ses compétences, poursuit, jusqu'à 1 000, la découverte des nombres et de la numération décimale ; en fin de cycle, il maîtrise la technique de l'addition et approche celles de la multiplication et de la soustraction.

L'élève s'initie à l'organisation de l'espace, reconnaît quelques figures géométriques simples et met au point des techniques de repérage, de reproduction et de construction, commence à maîtriser les mesures de longueur et de masse.

Par ces acquisitions, l'enseignement des mathématiques au cycle des apprentissages fondamentaux vise à développer l'aptitude à la recherche et au raisonnement. La résolution de problèmes occupe une place importante dans l'apprentissage par les élèves des connaissances mathématiques.

- Les activités relatives à la résolution de problèmes portent sur :
- des problèmes destinés à appliquer, à réutiliser et à consolider des acquis antérieurs ;
 - des situations de recherche, amenant l'élève à explorer des démarches de résolution de problèmes et à approcher ainsi des notions et des outils nouveaux.

Nombres et calcul

- Le nombre.
- Dénombrement des éléments d'une collection, codage dans le système décimal.
- Connaissance des nombres entiers et de leurs désignations écrites (chiffres ou lettres) et parlée :
 - * numération décimale ;
 - * comparaison et rangement (puis utilisation des signes =, < et >) ;
 - * relations arithmétiques entre les nombres : recherche du double, de la moitié...
- Élaboration progressive de différents procédés de calcul : calcul réfléchi (mentalement ou avec l'aide de l'écrit), technique opératoire de l'addition.
- Table d'addition : construction, utilisation, mémorisation.
- Approche des techniques opératoires de la soustraction et de la multiplication, de la table de multiplication.
- Utilisation de tableaux et de diagrammes.
- Problèmes simples relevant de l'addition, de la soustraction, de la multiplication.

Géométrie

- Vocabulaire lié aux positions relatives d'objets par rapport à soi, d'objets entre eux et vocabulaire lié aux déplacements.
- Quadrillages : repérage des nœuds ou des cases, déplacement.
- Lecture et réalisation de plans.
- Approche de quelques solides (cube, pavé) et de quelques figures planes usuelles (carré, rectangle, cercle) : reproduction, description.
- Tracés : utilisation des instruments et des techniques de reproduction et de construction ; puzzles, frises, pavages...
- Approche de la symétrie axiale (pliages).

Mesure

- Mesure de différentes grandeurs : longueur, masse, durée.
- Repérage du temps : calendriers, montres.
- Unités usuelles : m et cm ; g et kg ; l (litre) ; h et min.
- Choix de l'unité la mieux adaptée dans un mesurage.
- Utilisation de la monnaie : francs et centimes.

DÉCOUVERTE DU MONDE

Le monde environnant est l'objet d'un premier apprentissage méthodique. L'enfant approfondit la connaissance, amorcée à l'école maternelle, de l'espace, du temps et de l'environnement qui lui sont familiers. Il apprend à s'y repérer en prenant appui sur des images ou sur des situations qui lui sont proches.

Le maître aidera les élèves à appréhender le milieu dans lequel ils vivent et les matériaux disponibles autour d'eux, à développer leur goût de l'invention, leur sens de l'innovation. Il les amènera progressivement à élaborer de petits projets techniques.

L'élève manipule et construit ; il observe, compare et classe. Peu à peu, il acquiert et utilise un vocabulaire et une syntaxe mieux maîtrisés. Il apprend à connaître des espaces plus divers et éloignés, d'autres époques, des phénomènes du monde de la matière et du vivant. Ces connaissances préparent une structuration progressive en domaines disciplinaires distincts.

L'espace et la diversité des paysages

- Milieux familiers - paysages, activités - et contrastes avec d'autres milieux et espaces plus lointains.
- Observation du temps qu'il fait : données météorologiques et climatiques élémentaires.
- Première découverte de la carte, du globe, des grands éléments du cosmos (le Soleil, les planètes, le jour et la nuit...).

Le temps dans la vie des hommes

- L'heure, la journée, la semaine, le mois, l'année ; rythmes naturels et mesure sociale du temps.
- Éléments de la vie quotidienne : le cadre de vie, le patrimoine et sa conservation, les générations, événements et commémorations.
- Évocation de modes de vie plus anciens à partir d'images marquantes de l'histoire ou d'exemples significatifs (les châteaux forts, par exemple). Utilisation de diverses sources d'information et mise en ordre chronologique.

Le monde de la matière et des objets

La matière

- L'eau dans la vie quotidienne : la glace, l'eau liquide, la vapeur d'eau ; l'existence de l'air.
- Utilisation du thermomètre dans quelques situations de la vie courante.

Les objets et les matériaux

- Utilisation d'objets techniques usuels (jouets, objets ou appareils appartenant à l'environnement de l'enfant à la maison ou à l'école).
- Démontage et remontage d'objets techniques simples ; fabrications diverses et réalisations technologiques élémentaires à caractère utilitaire ou ludique ; maniement d'outils et d'ustensiles appropriés ; propriétés de quelques matériaux usuels.

- Utilisation d'appareils alimentés par des piles (lampe de poche, jouets, magnétophone...).

Le monde du vivant

Le corps de l'enfant et l'éducation à la santé

- Le corps de l'enfant (notions simples de physiologie et d'anatomie).
- Importance des règles de vie : hygiène (habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil, de rythme de vie...).

Les manifestations de la vie animale et de la vie végétale

- Les animaux et les végétaux sont vivants : animaux familiers, élevages ; plantes typiques de la région ou connues des enfants (jardin de l'école, cultures en classe...).

Les êtres vivants dans leur milieu

- Les animaux et les végétaux dans leur milieu.
- Modification des milieux selon les saisons.

ÉDUCATION CIVIQUE

C'est à partir de la vie de la classe que l'enfant découvre les règles de la vie en société, les valeurs qui la fondent et fait l'apprentissage de sa propre responsabilité.

La vie en commun : une pratique réfléchie

Au cours des diverses activités de la classe et de l'école, on poursuivra trois objectifs.

Respect de la personne, de soi et des autres

- Mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de tenue et justification de celles-ci ; éducation à la santé.
- Prise de conscience du devoir de respecter les autres et du droit au respect pour soi-même, dans l'identité, la personnalité, l'intégrité physique, les biens et l'expression de la pensée de chacun.

Respect du bien commun et du cadre de vie

- Éducation à la consommation.
- Initiation à la gestion de l'environnement, cadre de vie des hommes et bien commun de tous.

Prise de conscience des règles de la vie en commun

- Prise de conscience des règles de la vie commune dans la classe et dans l'école (prise de parole, camaraderie, entraide, coopération).
- Sens des responsabilités : valeur de la parole donnée et de l'engagement réciproque.
- Sens de l'effort et du travail bien fait.

La vie civique

La République, ses symboles (le drapeau tricolore, *La Marseillaise*, le 14 Juillet), le président de la République.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Dans la continuité de l'action conduite à l'école maternelle, l'éducation artistique a pour but d'amener les élèves à développer leur sensibilité, leurs capacités de création, à découvrir des œuvres d'art, à saisir des démarches d'artistes.

Deux disciplines artistiques sont obligatoirement enseignées : la musique et les arts plastiques. En outre, sont présentés ici, à titre d'exemples d'ouverture à d'autres domaines artistiques : le théâtre et l'expression dramatique, la danse, les images.

L'éducation musicale

L'éducation musicale sollicite l'imagination créatrice des élèves. Elle les prépare à mieux maîtriser leur voix pour interpréter des chansons simples. Elle leur permet d'apprendre à écouter avec attention, à affiner leur perception auditive, à développer des moyens d'expression et d'interprétation, grâce à des activités vocales, gestuelles et instrumentales conduites collectivement et individuellement.

Activités vocales

- Pratique régulière du chant.
- Constitution d'un répertoire de chansons simples.
- Jeux vocaux à des fins expressives.
- Invention de chansons...

Activités corporelles et gestuelles

- Réalisation et invention de danses.
- Exercices corporels à partir de musiques et de rythmes divers ; respect des changements de mouvements (vif, lent...).
- Participation à des activités instrumentales.

Activités d'écoute

- Écoute et identification de sons divers, repérage de leurs caractéristiques (intensité, timbre, hauteur, durée), écoute de sons créés par les élèves (créations vocales, usage d'objets sonores et d'instruments...).
- Écoute de musiques (anciennes, classiques, contemporaines...).
- Passage d'une réalisation sonore à une représentation graphique (recherche de codages correspondants, individuellement ou en groupe) et inversement.

Les arts plastiques

Poursuivant l'action de l'école maternelle, il convient d'amener l'élève à agir avec des moyens divers - instruments, matériaux, supports -, à combiner des éléments, à essayer des associations, à improviser, à expérimenter, à se documenter, à créer.

Pratique des arts plastiques

- Recherche dans l'environnement d'objets et d'images comme source et stimulation de la production. Reconnaissance de leur qualité esthétique. Constitution d'un musée de la classe. Enrichissement du "musée personnel".
- Opérations plastiques simples avec divers instruments, sur des matériaux et supports variés : papier, carton, toile, bois, plâtre, terre...
- Pratique du dessin avec des moyens différents : crayon, fusain, craie d'art, pastel... Pratique de la peinture, du modelage, du collage, de la sculpture, de l'assemblage. Approche de l'écriture calligraphique.
- Formes, matières, couleurs, volumes : comparaisons, différenciations, associations...

Apport culturel

- Enrichissement de l'imaginaire.
- Familiarisation progressive avec l'œuvre d'art, connaissance d'œuvres d'art célèbres.
- Visites de musées et de galeries d'art.

Prise en compte des résultats

- Valorisation des réalisations : présentation, exposition.
- Analyse des effets produits, explicitation par les élèves de leurs jugements personnels.

Exemples d'ouverture à d'autres domaines artistiques

Le théâtre et l'expression dramatique

À partir des premières activités pratiquées à l'école maternelle, les élèves développent leurs capacités expressives, corporelles, relationnelles, verbales, sensibles et imaginatives au sein d'un groupe.

En liaison avec la maîtrise de la langue et en prenant appui sur la littérature pour l'enfance et la jeunesse, ils sont invités à pratiquer des lectures orales et expressives de textes ou de dialogues.

Pas à pas, ils sont amenés à inventer de courts canevas de jeu dramatique. Puis ils explorent et découvrent quelques règles et conventions du jeu théâtral : la scène, les personnages, le jeu pour le public... Enfin, chaque fois que possible, la relation au spectacle vivant sera développée ainsi qu'une approche de réflexion critique.

La danse

Au cycle des apprentissages fondamentaux, il est important que les activités de l'école maternelle soient poursuivies et développées. De plus, l'élève parvient à une réelle prise de conscience de la signification de la danse.

On lui offrira des situations l'amenant à explorer les différentes composantes du mouvement : espace, temps, énergie, qui lui permettront de donner une dimension esthétique à son geste.

Il peut composer des séquences de danse et participer à l'élaboration d'un projet collectif.

Son engagement affectif l'implique fortement.

Il apprend à prélever, dans les œuvres qui lui sont présentées, des éléments susceptibles de l'aider dans son jugement.

Les images

Vivant dans un monde foisonnant d'images, qu'elles soient graphiques, photographiques, télévisuelles, cinématographiques ou numériques, les enfants s'en montrent grands amateurs.

Prenant en compte cette situation de fait, l'école a pour rôle de les accompagner dans la découverte, l'exploration, la compréhension et la production d'images.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Au travers des pratiques qui sont les siennes, choisies, par le maître, pour leur diversité et pour le plaisir qu'elles procurent, l'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement, doit permettre à l'élève au cycle des apprentissages fondamentaux :

- de s'approprier les habiletés caractéristiques de la motricité de l'enfant (courir, sauter, nager...);
- d'adapter ses efforts suivant la nature des actions motrices effectuées ;
- d'acquérir des règles de l'action motrice individuelle et collective ;
- de dominer ses appréhensions et d'exprimer ses sentiments.

À l'issue du cycle, l'élève doit être capable :

- de réaliser des actions plus complexes que celles de la vie quotidienne, telles que courir et sauter par-dessus un ou plusieurs obstacles, courir et lancer, ou d'autres combinaisons d'actions élémentaires ;
- d'appréhender, dans la réalisation de ces actions, les notions de déplacement, de durée, de vitesse ;
- d'apprécier l'intensité des efforts à fournir et leurs effets sur l'organisme, en prenant conscience de ses limites ;
- d'agir en fonction d'un risque, reconnu et apprécié, et de la difficulté de la tâche ;
- d'agir en fonction des autres, selon des règles, et de tenir divers rôles dans une équipe ;
- de s'engager dans une action individuelle ou collective visant à communiquer aux autres un sentiment ou une émotion.

Les activités

Le maître choisira, pour que l'élève accède à ces savoirs, des activités physiques et sportives ayant sens pour les enfants et relevant de domaines d'actions constitutifs de la motricité de l'enfant.

Ce sont :

- les activités athlétiques, les courses avec ou sans obstacles, les sauts et les lancers avec ou sans élan, les parcours variés, qui se prêtent à l'usage de la mesure pour l'appréciation des performances ;
- les activités de type gymnique en milieu aménagé incluant appuis, suspensions, déplacements et équilibres, qui facilitent l'appréhension et la gestion du risque dans un espace normalisé ;
- les activités de natation, dont l'enseignement sera privilégié partout où cela sera possible ;
- les jeux traditionnels, les jeux sportifs et les jeux collectifs, les jeux de raquette, qui facilitent l'approche des rôles de partenaire et d'adversaire ;
- les jeux de mime, les jeux dansés du patrimoine enfantin, les danses spontanées ou reproduites qui donnent accès à l'expression et à la communication ;
- les activités de pleine nature, randonnée, course d'orientation et toutes les activités qui s'exercent dans des milieux présentant une certaine incertitude.

Une pratique régulière et suffisante de l'éducation physique et sportive permet de développer les différentes conduites motrices visées au cycle des apprentissages fondamentaux et contribue à équilibrer l'activité des enfants.

Le cycle des approfondissements

FRANÇAIS

Les remarques d'ensemble formulées pour les apprentissages fondamentaux en français gardent toute leur valeur au cycle des approfondissements.

Ce cycle présente toutefois une spécificité affirmée dans la mesure où il s'inscrit dans une double continuité : avec le cycle des apprentissages fondamentaux d'une part, avec le collège d'autre part.

Cela conduit à :

- affiner l'apprentissage de la lecture et à en développer la pratique, y compris dans les disciplines autres que le français ;
- multiplier les occasions de manier avec rigueur et pertinence, pour faciliter les activités de communication, d'expression et de création, une langue dont le fonctionnement sera bien maîtrisé ;
- aider les élèves à exploiter efficacement l'information dont ils disposent pour accroître leurs connaissances et à se constituer progressivement des méthodes de travail conduisant à l'autonomie.

Pratique orale de la langue

Le maître met en place des situations dans lesquelles les élèves s'exercent à raconter, décrire, expliquer, questionner et justifier, commencer à argumenter ou exprimer des sentiments. Ce travail d'expression orale visera à améliorer ainsi l'organisation, la cohérence et la clarté du propos de l'élève.

Il est donc nécessaire, dans la perspective de l'entrée au collège, d'entraîner les élèves à :

- utiliser différents types de discours (narration, description, argumentation...) ;
- utiliser à bon escient les registres de langue en fonction des situations ;
- dire de mémoire un texte en prose ou en vers ;
- exposer une idée (compte rendu, présentation d'un projet, discussion) et prendre part à un dialogue.

Lecture

La lecture demeure une activité à privilégier sous toutes ses formes, en n'oubliant jamais qu'elle est à la fois une nécessité, un instrument de travail et une source de plaisir.

Il s'agit :

- de compléter les apprentissages du cycle précédent ;
- d'approfondir et d'élargir les compétences acquises ;
- de familiariser les élèves avec différents types de textes impliquant une double progression dans les exigences, d'une part quant à leur organisation interne (textes narratif, descriptif, informatif, argumentatif), d'autre part en fonction des connaissances auxquelles ils font référence ; sans négliger les écrits de la vie courante (journaux, revues...), les textes documentaires, on réservera, dans la perspective du collège, une part accrue à la lecture longue, à la littérature de jeunesse et aux textes littéraires accessibles aux élèves (oeuvres complètes, extraits) ;

- de développer des attitudes différentes de lecture : sélection d'informations, lecture découverte, lecture intégrale, lecture critique... ;
- de conserver une place privilégiée à la lecture à haute voix, par le maître et par l'élève ; ce mode de lecture est important dans le processus de compréhension d'un texte et de ses articulations ;
- d'établir une liaison entre les lectures effectuées hors de l'école et les activités de lecture en classe ; le recours aux livres empruntés ou consultés à la bibliothèque municipale, à la BCD ou à la bibliothèque de classe, doit être étroitement relié au déroulement de séquences pédagogiques.

Approfondissement de la découverte du sens

- Poursuite de l'acquisition d'un capital lexical qui s'enrichira notamment du vocabulaire propre aux autres disciplines ;
- renforcement des exigences en matière de compréhension pour permettre aux élèves d'entrer au collège en sachant :
 - * saisir l'essentiel d'un texte,
 - * prélever des informations ponctuelles,
 - * accéder à une compréhension fine : bonne connaissance des enchaînements de l'écrit (enchaînements chronologique, logique et analogique, jeu de pronoms, ponctuation qui facilitent l'interprétation du texte), mise en relation des informations prélevées dans le texte, découverte de l'implicite.

Production d'écrits

Présentation et écriture

Au cycle des approfondissements, l'élève écrit soigneusement, rapidement et lisiblement. Comme dans toutes les disciplines, l'élève porte une attention particulière à la présentation et à la mise en page de son travail écrit.

Dans le même esprit, pour la production d'écrits, le maître peut lui proposer la découverte d'un traitement de texte qui développe des qualités de méthode et de rigueur.

Expression écrite

L'interaction entre la lecture et l'écriture, préconisée au cycle des apprentissages fondamentaux, reste essentielle au cycle des approfondissements.

Les productions sont nombreuses et de plus en plus conformes aux exigences d'organisation et de présentation : articulation des idées, organisation en paragraphes.

La rédaction de textes dépasse progressivement le stade de la simple transcription ou relation pour faire appel aux facultés d'analyse et de jugement qui seront sollicitées au collège.

L'élève doit pouvoir s'exprimer et communiquer dans des situations variées :

- narration (terminer un récit, créer un récit avec ou sans support, modifier un récit...) ;
- comptes rendus ;
- correspondance ;
- élaboration d'un journal...

L'élève reprend, corrige, améliore ses productions antérieures avec le souci de la qualité, de la forme et de l'expression.

Usage poétique de la langue

- Mémorisation et récitation de textes d'auteurs (prose, poèmes, poèmes en prose).
- Créations poétiques, individuelles ou collectives.
- Poursuite de la constitution d'une anthologie.
- Correspondance avec d'autres formes d'expression : la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques...

Connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue orale, de la lecture et de l'expression écrite

À la fin de sa scolarité à l'école élémentaire, le futur collégien doit avoir acquis des connaissances de base en vocabulaire, grammaire et orthographe. Ces connaissances permettent d'accéder à une compréhension progressive du fonctionnement de la langue.

Vocabulaire

- Mots et expressions de la langue courante ;
- familles de mots ;
- homonymes, synonymes, mots de sens proche ou contraire ;
- sens propre et sens figuré ;
- différents sens d'un mot.

Orthographe lexicale

- Constantes orthographiques d'ordre morphologique (ex. : terminaison des noms de métier), d'ordre graphique (ex. : *m*, devant *m*, *b*, *p*), d'ordre étymologique (ex. : dérivation) ;
- trait d'union, tréma, cédille.

Le maître insistera sur l'utilisation d'un dictionnaire adapté pour comprendre ou préciser le sens d'un mot ou pour en vérifier l'orthographe.

Grammaire et orthographe grammaticale

- ⇒ L'organisation et la cohérence du texte
- Rôle du chapitre, du paragraphe, des mots permettant l'agencement des parties entre elles.
- ⇒ La phrase
- Les phrases verbales et les phrases nominales ;
- la phrase verbale simple et ses éléments obligatoires (groupe nominal et groupe verbal) et facultatifs ;
- les phrases simples et les phrases construites par juxtaposition, coordination ou subordination ;
- les phrases de type déclaratif, interrogatif, exclamatif, impératif, de forme affirmative ou négative ;
- tournure active et tournure passive (passage de l'une à l'autre) ;
- consolidation de la ponctuation.
- ⇒ Les classes de mots
- Le nom ;
- le verbe ;
- les principaux déterminants du nom (articles, déterminants possessifs et démonstratifs) ;
- l'adjectif qualificatif ;
- les pronoms personnels, indéfinis, relatifs, démonstratifs ;
- les prépositions ;

- les adverbes.
 - ⇒ Les principales fonctions
 - Sujet ;
 - attribut ;
 - épithète ;
 - compléments du verbe (d'objet direct, circonstanciels de temps et de lieu) ;
 - complément du nom.
 - ⇒ La conjugaison
 - Il s'agira, pour l'élève, moins d'enregistrer mécaniquement la morphologie des conjugaisons que de s'initier à l'usage des temps et des modes et d'en appréhender progressivement la signification :
 - * indicatif présent, passé composé, futur, passé simple, imparfait ; impératif présent ;
 - * conditionnel présent, subjonctif présent (en cours d'acquisition à l'issue du cycle).
 - Auxiliaires avoir et être, quelques verbes en *er* (du type chanter et les particularités des verbes en *ger* et *cer*), quelques verbes en *ir* (du type finir) et les verbes faire, pouvoir, aller, venir, voir, prendre.
 - ⇒ Les accords
 - Sujet et verbe ; article, adjectif et nom ; accord du participe passé employé avec les auxiliaires être et avoir (accord en cours d'acquisition à l'issue du cycle).
- L'orthographe lexicale et grammaticale s'acquiert à l'occasion de diverses activités de classe (par exemple la copie d'un résumé, les travaux d'expression écrite). Dans toutes ces activités d'écriture, le maître incitera l'élève à relire ses productions, à détecter et à corriger ses erreurs en effectuant les travaux d'analyse nécessaires. L'acquisition de l'orthographe requiert également des exercices spécifiques d'analyse et de contrôle dont la dictée sous ses diverses formes (dictée préparée, dictée dirigée, dictée de contrôle).

MATHÉMATIQUES

Au cycle des approfondissements, l'élève consolide et prolonge ses acquis concernant les nombres entiers et découvre de nouveaux nombres : les nombres décimaux et les fractions. Il achève de construire les techniques opératoires de la multiplication et de la soustraction et découvre celle de la division. Il approche la notion de fonction numérique, en particulier dans le cadre de situations de proportionnalité.

Dans le domaine de la géométrie, l'élève complète ses connaissances sur les objets géométriques, s'exerce aux tracés et au maniement de différents outils. Dans le domaine de la mesure, il consolide et élargit ses compétences.

Le développement des capacités à chercher, abstraire, raisonner, prouver, se poursuit, tandis que se consolident les compétences nécessaires à la poursuite de la scolarité au collège, avec lequel il convient d'assurer une bonne liaison. Pour cela, il est nécessaire de conduire une initiation à la logique et à la rigueur et de porter une attention particulière aux procédures mises en œuvre et aux méthodes de travail.

La résolution de problèmes occupe une place centrale dans l'appropriation par les élèves des connaissances mathématiques. La plupart des notions, dans les domaines numérique, géométrique, ou encore dans celui de la mesure, peuvent être élaborées par les élèves comme outils pertinents pour résoudre des problèmes nouveaux, avant d'être étudiées pour elles-mêmes et réinvesties dans d'autres situations. Il ne faut jamais perdre de vue que toute nouvelle notion ou technique se construit sur des acquisitions antérieures et sur les expériences dont disposent les élèves.

Par ailleurs, des activités sont proposées pour mettre en place et développer des compétences spécifiques, d'ordre méthodologique, utiles pour résoudre des problèmes.

Les activités relatives à la résolution de problèmes portent sur :

- de véritables problèmes de recherche, pour lesquels l'élève ne dispose pas de démarche préalablement explorée ;
- des problèmes destinés à permettre l'utilisation des acquis antérieurs dans des situations d'application et de réinvestissement ;
- des problèmes destinés à permettre l'utilisation conjointe de plusieurs connaissances dans des situations plus complexes.

Un même problème, suivant le moment où on le propose, suivant les connaissances des élèves à qui on le destine et suivant la gestion qui en est faite, peut relever de l'une ou l'autre des catégories précédentes.

Nombres et calcul

⇒ Nombres naturels :

- numération décimale (interprétation de l'écriture chiffrée d'un nombre) ;
- ordre sur les naturels (utilisation des signes $<$ et $>$) ;
- relations arithmétiques entre les nombres (double, moitié, tiers... pour des nombres simples ; multiples de 2, de 5 et de 10) ;
- techniques opératoires de la soustraction, de la multiplication, de la division euclidienne ;
- pratique du calcul exact ou approché en utilisant :
 - * les techniques opératoires,
 - * le calcul réfléchi (mentalement ou avec l'aide de l'écrit),
 - * la calculatrice dans les situations où son usage s'avère pertinent,
 - * l'ordre de grandeur (encadrement, valeur approchée) ;
- problèmes relevant de l'addition, la soustraction, la multiplication, la division euclidienne.

⇒ Fractions simples : écriture, comparaison de fractions de même dénominateur.

⇒ Nombres décimaux :

- écriture à virgule, écriture fractionnaire, passage d'une écriture à l'autre ;
- ordre sur les décimaux (comparaison, encadrement) ;
- pratique du calcul exact ou approché en utilisant :
 - * les techniques opératoires (addition, soustraction ; multiplication et division d'un décimal par un entier) ;
 - * le calcul réfléchi (mentalement ou avec l'aide de l'écrit) ;
 - * la calculatrice dans les situations où son usage s'avère pertinent ;
 - * l'ordre de grandeur (encadrement, valeur approchée) ;
- problèmes relevant de l'addition et de la soustraction, de la multiplication et de la division d'un décimal par un entier, de la division décimale de deux entiers.

⇒ Première approche de la proportionnalité :

- * reconnaissance de situations de proportionnalité dans des cas simples (échelles, pourcentages) ;
- * utilisation de tableaux, diagrammes, graphiques.

Géométrie

- À partir d'un travail sur des solides et des surfaces divers (reproduction, description, représentation, construction), notions de :
 - * face, sommet, arête ;
 - * côté, segment, milieu, ligne droite, angle ;
 - * perpendiculaire, parallèle.
- Connaissance de quelques objets géométriques usuels (cube, parallélépipède rectangle, sphère, carré, rectangle, losange, triangle, cercle, disque).

- Actions sur des figures planes : mise au point de techniques de reproduction, construction et transformation (symétrie axiale, agrandissement, réduction).
- Tracés géométriques à l'aide d'instruments (papier calque, règle, équerre, compas, gabarit pour les angles), en particulier tracé de parallèles et de perpendiculaires.
- Représentation plane d'objets de l'espace ; patrons.
- Repérage dans le plan.

Mesure

- Mesure de diverses grandeurs : longueur, masse, durée, aire, volume (en litres).
- Distinction entre périmètre et aire.
- Comparaison de deux angles, reproduction d'un angle donné.
- Unité de mesure :
 - * pour les longueurs et les masses, unités du système métrique ;
 - * pour les aires et volumes : cm^2 , dm^2 , m^2 , km^2 ; cl, dl, l ;
 - * pour les durées, unités usuelles et relations entre ces unités.
- Ordre de grandeur pour longueur, masse, aire, volume, durée ; choix de l'unité appropriée.
- Périmètre d'un polygone, d'un cercle.
- Aire d'un rectangle.
- Utilisation d'un recueil de formules simples.
- Conversions d'unités :
 - * entre unités usuelles de longueur ; de masse ;
 - * entre unités légales et usuelles (entre hectare et m^2).

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

L'analyse du monde met progressivement en oeuvre des connaissances appartenant à des domaines relevant de disciplines scientifiques distinctes et portant sur des objets et des situations plus complexes.

L'élève, par la mise en oeuvre de certains aspects de la démarche scientifique, apprend à formuler des questions, à proposer des solutions raisonnées à partir d'observations, de mesures, de mises en relation de données et d'exploitation de documents. De même, par la mise en oeuvre de la démarche technologique, il apprend à concevoir, fabriquer et transformer selon une progression raisonnée. Il acquiert quelques compétences élémentaires en informatique.

Il utilise pour ces travaux divers modes de communication et de représentation (écrits, dessins, schémas, graphiques...).

Le maître veillera, chaque fois que cela est possible, à ce que ces activités soient aussi, dans les domaines de la langue et des mathématiques, le support de nouveaux apprentissages ou d'un réinvestissement des compétences acquises.

Ces activités aident l'élève à se donner les moyens d'organiser peu à peu, à partir de situations choisies dans son environnement immédiat, un ensemble de connaissances et de compétences qui lui permettront de comprendre progressivement le monde dans lequel il vit et d'agir sur lui.

Unité et diversité du monde vivant

- Le développement d'un être vivant (végétal ou animal) : naissance, croissance, âge adulte, vieillissement, mort.
- Les divers modes de reproduction animale ; la sexualité et la reproduction des humains.
- L'approche écologique à partir de l'environnement proche : rôle et place des êtres vivants, notions de chaînes et de réseaux alimentaires.
- Des traces de l'évolution des êtres vivants : quelques fossiles typiques.

Le corps humain et l'éducation à la santé

- Les mouvements corporels dans le sport et le travail.
- Les fonctions de nutrition.
- Conséquences à court et à long terme de notre hygiène (actions bénéfiques ou nocives de nos comportements).
- Principes simples de secourisme.

Le ciel et la Terre

- Le mouvement apparent du Soleil ; la rotation de la Terre sur elle-même ; les points cardinaux et l'utilisation de la boussole ; le système solaire et l'Univers : l'aventure spatiale.
- Lumière et ombre.
- Mesure du temps : unités de mesure, principe de quelques méthodes de mesure (clepsydre, cadran solaire, appareils mécaniques, utilisation d'appareils électroniques).
- Séismes et éruptions volcaniques.

La matière et l'énergie

- L'eau : ébullition et évaporation, congélation ; le cycle de l'eau dans la nature. État liquide, état gazeux, état solide.
- Exemples de mélanges et de solutions réalisables en classe.
- La qualité de l'air et de l'eau.
- Exemples simples de source et de production d'énergie ; consommation et économie d'énergie.

Objets et réalisations technologiques

- Montages électriques :
 - * réalisation de circuits électriques simples alimentés uniquement à l'aide de piles ; rôle de la pile ; ses deux pôles ;
 - * principes élémentaires de sécurité des personnes et des biens dans l'utilisation de l'électricité.
- Mécanismes :
 - * leviers et balances : réalisation de l'équilibre ;
 - * objets mécaniques et électromécaniques ; transmission et transformation de mouvements.
- Objets et produits :

- * montage et démontage d'objets techniques simples ;
- * réalisations technologiques d'objets usuels ou de maquettes.

Informatique

- Quelques utilisations de l'informatique à l'école et dans l'environnement quotidien.
- Utilisation raisonnée d'un ordinateur et de quelques logiciels (traitement de texte, tableur et logiciels spécifiques à l'école primaire) dans le cadre de l'enseignement des champs disciplinaires ; approche des principales fonctions des micro-ordinateurs (mémoire, traitement de l'information, communication).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Comprendre le monde contemporain et agir sur lui en personne libre et responsable, être présent et actif au sein de la cité, exigent la connaissance de ce monde dans sa diversité et son évolution. L'histoire et la géographie qui, évoquant la vie des hommes, écartent les relations de cause à effet simplistes, apportent cette compétence.

Après avoir, dans les deux premiers cycles de l'école, commencé à prendre des repères dans le temps et l'espace et tout en continuant de consolider ce qu'il a ainsi commencé à acquérir, l'élève aborde désormais les deux disciplines à partir de l'exemple français qu'il situe dans un ensemble européen et mondial.

Il le fait grâce à des démarches où se croisent des activités simples, mais réelles, de recherche et grâce à l'acquisition plus systématique de connaissances organisées. Sans prétendre à un vain encyclopédisme, il acquiert ainsi - et cela parfois en faisant appel à d'autres disciplines, mathématiques en particulier - les jalons et les repères qui permettent d'établir la succession chronologique et l'organisation de l'espace. Par la lecture et l'élaboration de textes courts, par l'utilisation d'une syntaxe correcte et d'un vocabulaire précis, il fait ainsi de cette étude un important moment d'expression écrite et orale.

Histoire

Étude des grandes périodes de l'histoire de France situées dans l'évolution européenne et mondiale

Tout au long du cycle, l'élève apprend à situer les grandes périodes de l'histoire et à les caractériser. On s'appuiera le plus souvent possible sur des personnages, des grandes dates, des lieux symboliques constitutifs d'une culture et d'une conscience nationale (ces éléments sont indiqués à la fin du programme de chaque période). On ne négligera pas les sources culturelles de notre civilisation, évoquées à travers quelques grandes fresques significatives : l'Égypte et les pyramides, la Grèce et ses temples, Rome et la légende de Romulus et Remus...

Un regard sur la durée et sur les signes du passé

À partir des repères dans le temps fixés dans le cycle précédent, des démarches adoptées pour les établir et de quelques documents accessibles, construction d'une chronologie simple destinée à faire percevoir les premiers jalons de l'histoire.

Des origines aux débuts du moyen âge

- Les temps préhistoriques.
- La Gaule et la romanisation.
- La christianisation.
- Les grandes invasions.
 - L'homme de Tautavel, il y a près de 500 000 ans ; Lascaux, il y a près de 20 000 ans ;
 - Jules César et Vercingétorix, Alésia : 52 avant Jésus-Christ ; Clovis (496).

Le moyen âge

- Charlemagne et l'empire carolingien.
- Le temps des châteaux et des cathédrales. La vie dans les campagnes et l'essor urbain.
- L'affirmation du pouvoir royal et la formation du royaume de France.
 - Couronnement de Charlemagne en l'an 800 ; Hugues Capet, roi de France : 987 ;
 - Saint Louis ;
 - Jeanne d'Arc (+ 1431).

Les temps modernes et la Révolution

- Les grandes découvertes ; la Renaissance ; les guerres de religion.
- Louis XIV (1643-1715) et la monarchie absolue ; la société française et l'art classique.
- La Révolution française et l'Empire.
 - Christophe Colomb en Amérique : 1492 ; Jacques Cartier ; François I^{er} ; Marignan : 1515 ; les châteaux de la Loire ; Léonard de Vinci ; Henri IV ;
 - Colbert ; Molière ; Versailles ;
 - Prise de la Bastille : 14 juillet 1789 ; proclamation de la République : 22 septembre 1792 ; Napoléon, empereur des Français : 1804.

Le XIX^e siècle (1815-1914) : la France dans une Europe dominante

- Les progrès scientifiques, la révolution industrielle, les transformations sociales.
- La construction de la République et les difficiles progrès de la démocratie.
- La France dans le monde.
 - Exposition universelle de 1889 et la tour Eiffel ; Pasteur et Marie Curie ;
 - Victor Hugo ; Jules Ferry ; loi interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans : 1841 ; le suffrage universel : 1848 ; l'école laïque, gratuite et obligatoire : 1882.

Le XX^e siècle (1914-19..) : la France dans un monde bouleversé

- La France dans les deux guerres mondiales : 1914-1918 ; 1939-1945 (occupation et libération de la France, la Résistance).
- Les transformations technologiques et sociales au cours du XX^e siècle.
- La France dans le monde et la construction européenne.
 - Verdun ; l'armistice de la Grande Guerre : 11 novembre 1918 ; l'appel du 18 juin 1940 ; le général de Gaulle ; Jean Moulin ; fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 ; la chute du mur de Berlin,

Géographie

Tout au long du cycle, l'élève apprend à connaître la France et à la situer dans l'ensemble européen et mondial. Par la carte, le croquis et l'usage d'un vocabulaire géographique simple et précis, il apprend à localiser les grands ensembles du monde, de l'Europe et de France métropolitaine et d'outre-mer, à lire les principaux paysages français et à décrire les activités des hommes qui les occupent.

Un regard sur le monde

Nommer les principaux ensembles du globe, de l'Europe et de la France et les localiser en utilisant des cartes à différentes échelles.

- Le globe :
 - * continents et océans,
 - * zones climatiques,
 - * répartition de la population,
 - * principaux États,
 - * pays riches et pays pauvres.
- L'Europe :
 - * dimensions,
 - * grands ensembles régionaux,
 - * principaux pays,
 - * l'Union européenne.
- La France :
 - * dimensions, grands ensembles naturels et régionaux,
 - * les régions, les départements, les grandes villes.

Les paysages français

Lire des images et les décrire à l'aide d'un vocabulaire géographique approprié.

- Les grands types de paysages : montagnes, plaines, littoraux (éléments naturels, aménagements et équipements).
- Les lieux de vie : milieux ruraux et urbains.

Le travail des hommes et l'organisation de l'espace français

Poser la question de l'aménagement et de l'environnement dans une première démarche d'analyse géographique.

- Quelques grands aspects de l'activité des hommes : exemple d'une exploitation agricole, d'une usine, d'un centre commercial ou d'un centre de loisirs... (nature de l'activité, infrastructures, personnels, voies de communication, marchés, impact sur l'environnement).

La diversité des régions françaises et leur aménagement

Mettre en évidence les grands contrastes de l'occupation de l'espace.

- Les ensembles français et leur répartition : carte physique, carte de la population, cartes de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme.
- Étude de la région où vit l'élève et comparaison avec d'autres régions.

La France en Europe

- Situer la France en Europe, montrer son intégration dans l'Union européenne.
- La carte de l'Europe : l'Union européenne, les États européens.
 - La population en France et en Europe : les grands foyers de peuplement.
 - Les grandes voies de communication.

La place de la France dans le monde

- Situer la France dans le monde, mettre en évidence les relations d'interdépendance.
- Position démographique ; rôle économique ; la francophonie.

ÉDUCATION CIVIQUE

L'éducation civique n'est pas une discipline à enseigner en tant que telle, isolément, mais ses principes fondamentaux, appréhendés à partir de l'analyse de faits de la vie quotidienne, doivent imprégner toutes les activités de l'école.

L'enfant prend conscience de la responsabilité de chacun dans la société. Il réfléchit sur les valeurs relatives à la personne et sur les normes de la vie en commun ; il acquiert peu à peu de celles-ci une pratique raisonnée. Il apprend comment cherchent à se mettre en œuvre les principes et les institutions de la démocratie au sein de la République française, dans l'Europe qui se construit et dans l'ensemble du monde.

De l'école à la société : vers une citoyenneté responsable

Respect de soi

- Sens de la vérité, de l'honnêteté, du courage.
- Sens de la justice.
- Sens de l'effort et du travail bien fait, ordonné et réfléchi.

Respect de l'autre

- Sens de la dignité de la personne humaine, respect de l'intégrité physique.
- Respect de la liberté de conscience.
- Respect des règles de politesse.
- Accueil et respect des personnes malades et handicapées.

Le devoir de responsabilité

- Sens du débat démocratique : écoute et respect de la parole de l'autre.
- Sens du travail en équipe.
- Sens de la responsabilité personnelle et collective face aux problèmes liés :
 - * aux droits de l'homme et aux atteintes qu'ils subissent (en particulier discrimination et violence) ;

- * à l'environnement et aux atteintes qu'on lui porte ;
- * aux ressources individuelles, collectives et sociales et à leur caractère limité ;
- * à la santé et à la protection qu'on lui doit.

La vie civique dans la société

- Dignité et droits de la personne humaine :
 - * la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* (1789).
- Les institutions de la République :
 - * la République, ses symboles et sa devise ;
 - * le président de la République ; son élection au suffrage universel ;
 - * les parlementaires ; l'élaboration et le rôle de la loi ;
 - * la justice ;
 - * les élus locaux, en particulier le maire de la commune ;
 - * un exemple de service public.
- La vie démocratique :
 - * la protection des personnes et leur sécurité : la police, la gendarmerie, les pompiers ;
 - * la protection sociale et la solidarité ;
 - * la sécurité routière ; la sécurité domestique ;
 - * la protection du patrimoine commun naturel et culturel ;
 - * la liberté d'expression et d'information (les médias, la publicité.,.).

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Composante essentielle de la formation générale, l'éducation artistique a un rôle important au cycle des approfondissements où les disciplines s'affirment. Ainsi, les élèves peuvent montrer un goût ou une compétence particulière dans tel ou tel domaine artistique, qu'il est bon d'encourager sans toutefois négliger les autres domaines.

Parce qu'elle accueille des enfants de toute origine et de tout milieu social, l'école se doit de remplir pleinement son rôle de formation culturelle. C'est au maître qu'il appartient d'assurer la mise en cohérence des informations multiples que l'élève recueille dans l'école et hors de l'école.

Deux disciplines artistiques sont obligatoirement enseignées : la musique et les arts plastiques. En outre, sont proposés ici, à titre d'exemples d'ouverture à d'autres domaines artistiques : le théâtre et l'expression dramatique, la danse, les images.

L'éducation musicale

Par l'alternance et l'interaction entre écoute, production et invention, les élèves peuvent s'exprimer, développer leurs compétences, améliorer leurs productions et les comparer avec celles des autres, émettre des avis argumentés, développer leur sensibilité musicale, leur imagination créatrice et vivre des démarches qui rejoignent celles du musicien.

Activités vocales

- Constitution d'un répertoire de chants à une et plusieurs voix : divers styles et époques, canons, chansons simples en langue étrangère..., avec accompagnement vocal ou instrumental ; invention d'un autre texte sur un air connu ou l'inverse.
- Travail de la voix : respiration, recherche de souplesse (dans toute l'étendue de la voix), timbre, jeux vocaux (d'imitation, de création).

Activités corporelles et instrumentales

- Activités dansées recherchant une plus grande aisance corporelle.
- Différenciation entre la régularité (pulsations) et les rythmes de base.
- Exploration de matériaux sonores actuels, jeux collectifs (accompagnement de chansons, création de séquences sonores).
- Affinement des gestes dans le jeu instrumental, travail rythmique précis.
- Invention de musiques, jeux instrumentaux (en dialogue, en petit groupe).

Activités d'écoute

- Écoute et reproduction de musiques ou fragments musicaux : affiner la perception auditive, développer l'écoute analytique, mémoriser.
- Passage d'une réalisation sonore à une représentation graphique et inversement (recherche de codages de plus en plus précis), approche de la notation usuelle, découverte de partitions avec des notations diverses (anciennes, contemporaines, inventées par des enfants), élaboration collective de partitions.

Les arts plastiques

Les arts plastiques impliquent à la fois invention et réalisation. L'observation d'oeuvres d'art aidera l'élève à choisir sa propre conduite de création, qui se nourrira des apports d'une curiosité sollicitée en permanence.

Pratique des arts plastiques

- Enrichissement du musée de la classe et du "musée personnel". Collection d'objets et d'images en fonction de leurs qualités esthétiques et de leur dimension affective.
- Expérimentation d'opérations plastiques simples sur des images, des objets, des matières, exploitation en fonction d'effets à produire...
- Utilisation d'un ensemble de moyens : dessin (crayon, craie d'art, fusain, feutre, pastel...), peinture, collage, photographie, modelage, sculpture, assemblage...
- Représentations diverses d'un objet, d'un personnage... Utilisation de séquences d'images ou de dessins pour raconter une histoire, un événement... Présentation et affichage de documents en fonction d'une recherche, d'un travail en cours...

Apport culturel

- Enrichissement de l'imaginaire.
- Mise en relation et comparaison d'oeuvres de diverses époques.
- Approche de démarches d'artistes.
- Visites de musées et de galeries d'art, d'ateliers d'artistes.

Prise en compte des résultats

- Valorisation des réalisations : présentation, exposition.
- Définition de critères d'appréciation des productions.

Exemples d'ouverture à d'autres domaines artistiques

Le théâtre et l'expression dramatique

Les activités pratiquées au cours des cycles précédents seront développées.

Au cycle des approfondissements, les élèves peuvent utiliser les règles et conventions du jeu théâtral qu'ils ont découvertes. Ils peuvent prendre appui sur des récits ou sur de courts textes théâtraux, en inventer eux-mêmes pour s'engager dans des réalisations simples.

Pour bien prendre en compte la dimension de l'élève-spectateur, il convient de construire pour lui une culture théâtrale effective à partir de spectacles, de documents divers (livres, diapositives...), sans oublier que le théâtre n'existe que dans un échange vivant qu'aucun média ne saurait remplacer.

La danse

Au cycle des approfondissements, il convient de continuer les activités déjà pratiquées.

L'élève a plus d'aisance corporelle et maîtrise mieux l'expression de ses émotions. Il peut nuancer la qualité de son mouvement, moduler et combiner les paramètres espace, temps, énergie, organiser et construire sa danse en relation avec une intention originale. Il devient capable d'y intégrer les propositions des autres, de choisir des musiques et des éléments de chorégraphie en relation avec un projet collectif.

On peut l'engager à proposer des moments de danse plus complexes, en veillant au maintien de sa motivation jusqu'à la réalisation du projet.

Il se constitue progressivement une culture chorégraphique incluant tous les genres de danses.

Les images

En poursuivant au cycle des approfondissements les objectifs indiqués précédemment, il s'agit de donner aux élèves la capacité de mieux comprendre la construction de l'espace et du temps, de développer des outils d'analyse, d'exercer leur esprit critique en liaison avec les autres domaines disciplinaires.

Le travail sur l'image sera enrichi d'une dimension historique et de la notion de patrimoine.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Au cycle des approfondissements, l'éducation physique et sportive contribue au développement des enfants et à l'équilibre de ses rythmes de vie. Elle conduit l'enfant, par une pratique régulière, à :

- acquérir des habiletés identifiables, donnant accès aux activités physiques, sportives et d'expression ;
- utiliser les ressources mises en œuvre pour organiser sa vie physique ;
- constituer des savoirs contribuant à mettre en œuvre des principes de sécurité individuelle et collective et, d'une façon générale, à préserver sa santé.

À la fin du cycle, l'élève sera capable :

- de manifester une plus grande aisance dans ses actions, par affinement des habiletés acquises antérieurement ;
- d'utiliser ses savoirs et connaissances de manière efficace dans la pratique d'activités physiques, sportives et d'expression ;
- de participer à des activités collectives en y tenant des rôles différents et en respectant les règles ;
- de s'inscrire dans un projet individuel ou collectif visant à la meilleure performance et d'apprécier son niveau de pratique.

Les activités

Les activités qui l'aideront à acquérir les compétences visées seront choisies dans différents domaines d'action.

- Les activités athlétiques où la performance est mesurable peuvent faire l'objet d'apprentissages de type technique ; elles se prêtent à l'utilisation des notions de vitesse, de rythme, d'accélération, de trajectoire, d'intensité, de durée...
- Les activités de type gymnique, au sol, aux agrès ou faisant appel à des matériels individuels (patins, planche à roulettes, etc.) permettent d'acquérir la maîtrise du risque et une certaine aisance corporelle.
- Les activités d'expression comme la danse, la gymnastique rythmique et sportive conduisent à un affinement des perceptions et des sensations par la maîtrise de l'espace, des déplacements et du rythme et permettent la communication avec autrui.
- Les activités d'opposition à deux, dans les actions de contact ou à distance par l'intermédiaire d'un engin, telles que les sports de combat, les sports de raquette (tennis, tennis de table, badminton) aident l'élève à développer des stratégies et à anticiper les réponses de l'adversaire.
- Les activités collectives avec balle ou ballon requièrent, au-delà de la construction d'habiletés spécifiques, la construction d'un projet commun et l'organisation d'actions selon des règles et des stratégies adaptées.
- Les activités de pleine nature selon les possibilités (ski, escalade, voile, vélo tout terrain) sollicitent la coordination des actions, l'anticipation, l'adaptation aux éléments de variation du milieu ; elles permettent d'apprécier le risque, d'utiliser des repères dans l'espace et dans le temps.
- Les pratiques liées à la natation sont poursuivies.

L'efficacité dans les comportements, la sécurité dans les pratiques, le contrôle de soi, la lucidité dans l'observation trouveront, dans les activités de tous ces domaines d'action, les moyens de leur développement. L'élève apprendra, en toute occasion favorable organisée par le maître :

- * à se maîtriser,
- * à utiliser ses ressources et à gérer ses efforts,
- * à contrôler les risques qu'il prend et ceux qu'il fait prendre,
- * à aider les autres à résoudre les difficultés liées aux tâches d'apprentissage.

Le maître veillera, chaque fois que l'occasion s'en présentera, et plus particulièrement dans les explications qu'il est conduit à donner, à rapprocher les activités de l'éducation physique des notions acquises dans les autres disciplines (biologie, géographie, éducation artistique...), le mouvement pouvant constituer un support privilégié pour la construction de certaines notions.